

DELL CERTIFIED PARTNER

OFIS
IT. Services People. You trust.

Imprimante Dell V313
Multifonction Couleur
Impression-Photocopie-Scan

Ordinateur

- Dell Optiplex GX270
- Pentium 4
- 1.2 Ghz
- Ram : 1Go
- Windows XP
- Disque Dur 80Go
- Ecran Plat 17"

+ Fcfa = 185.500

OpenOffice.org
+Antivirus offerts

Tél. : 01-600-0000

LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.com



N° 3240 du vendredi 9 novembre 2012 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat

Promouvoir l'artisanat et son importance pour la diversification de l'économie



Yvonne Adélaïde Mougany.

(P.5)

F.a.c (Forces armées congolaises)

Le général Okoi installé dans ses fonctions par le président de la République

(P.3)

Solennité de la Toussaint au Congo

Entre les amarres culturelles non-rompues et le catholicisme en procès

(P.10)

Election présidentielle américaine

Le triomphe historique de Barack Obama salué à Brazzaville par Denis Sassou Nguesso

(P.3)

Appel de Pascal Tsaty-Mabiala, Secrétaire général de l'U.pa.d.s



L'U.pa.d.s ne saurait être un parti de la querelle perpétuelle, mais celui qui incarne dans le pays l'espoir de l'alternance

(PP. 4-15)

Projet culturel

Vers la tenue des journées pour la promotion du patrimoine culturel congolais à Brazzaville



Clara Ines Chavès, promotrice des journées pour la promotion du patrimoine culturel congolais (Page 18)



Airtel dépasse la barre des 60 millions de clients en Afrique

10 millions de clients supplémentaires en moins de 12 mois

- L'Expansion rapide de la 3.75G et sa connexion internet à haut débit dans 11 marchés
- La croissance du service commercial mobile « Airtel Money » dans 15 marchés
- Mise en œuvre des initiatives de responsabilité sociale dans tous les marchés: adoption de 30 écoles
- Le plus grand tournoi de football en Afrique pour les filles et les garçons de moins de 17 ans en collaboration avec Manchester United et Arsenal FC

NAIROBI, le 24 Octobre, 2012: Bharti Airtel («Airtel»), un fournisseur de services de télécommunications de premier plan avec des opérations dans 20 pays à travers l'Asie et l'Afrique, a célébré aujourd'hui l'acquisition de son 60 millionième client sur le continent africain. Airtel, qui a récemment grimpé d'une place dans les classements mondiaux pour devenir le quatrième opérateur de téléphonie mobile dans le monde en termes d'abonnés, a obtenu 10 millions de clients supplémentaires en moins de 12 mois à travers ses opérations dans 17 pays africains.

«Depuis le lancement de la marque Airtel en Afrique en 2010, Airtel a été mis sur une trajectoire de croissance soutenue», explique André Beyers, le Directeur Marketing d'Airtel Africa. «Communiquer n'est plus un privilège sur ce continent, mais une nécessité. Airtel est déterminé à fournir des produits innovants et des solutions de communication pertinentes qui auront un impact positif sur le maximum de personnes possibles.»

Un engagement envers l'innovation

La compagnie Airtel est restée résolument engagée à fournir aux clients des services de télécommunication qui rendent la vie plus facile. Depuis qu'elle a franchi le cap des 50 millions d'abonnés, la société a entrepris la construction du plus grand réseau 3G à travers le continent. À ce jour, la société a déployé son réseau 3.75G dans 14 pays. Atteignant des vitesses allant jusqu'à 21 Mbps, le réseau 3.75G d'Airtel est l'un des plus rapides au monde et présente de nombreux avantages pour la jeunesse, les petites, moyennes et grandes entreprises.

«L'accès aux télécommunications joue un rôle essentiel dans les économies africaines», explique M. Beyers. «L'accès aux services de voix et de données est crucial. Airtel s'est engagé à combler le fossé numérique et à connecter le continent africain avec le reste du monde.»

Avec les récents lancements à Madagascar et au Burkina Faso, la plateforme d'argent mobile, Airtel Money, est désormais disponible dans 14 pays à travers l'Afrique. Le service permet aux communautés d'effectuer toute une gamme de transactions financières rapidement, en toute sécurité et facilement.

Un engagement envers l'environnement

Peut-être l'une des réalisations les plus remarquables est le fait que la société ait accordé une importance primordiale à la réduction de son empreinte carbone. Dans le cadre de son engagement envers l'environnement, Airtel a lancé une série d'initiatives «vertes» qui donnent des résultats tangibles. Au cours de la dernière année, Airtel a réduit de moitié le nombre de sites fonctionnant uniquement au diesel grâce à l'utilisation de modèles novateurs tels que la Banque de batteries hybrides. En 2013, la Société souhaite éradiquer complètement l'utilisation constante de diesel pour l'alimentation de son réseau. Cela signifie qu'aucun site Airtel n'utilisera le diesel 24 heures par jour.

«En tant que multinationale, nous devons assurer la préservation environnementale sur le long terme afin d'avoir un impact positif sur la communauté et d'obtenir le succès escompté», poursuit M. Beyers. «La réalisation de cet objectif sera un grand accomplissement pour nous. Nous avons l'intention de faire tout ce qui est nécessaire pour réduire complètement notre dépendance au diesel et augmenter l'utilisation d'autres alternatives comme l'énergie solaire.»

Un engagement envers la Société

En dépit du succès croissant de l'entreprise, la société Airtel reste déterminée à avoir un impact positif sur les communautés dans lesquelles elle opère. Dans le cadre de cette initiative, Airtel travaille avec les ministères de l'Éducation respectifs de chaque pays pour identifier les écoles qui ont besoin d'être rénovées afin de créer un meilleur cadre d'apprentissage pour les élèves. À ce

jour, la société a adopté 30 écoles à travers l'initiative «Our School» («Notre école») sur l'ensemble du continent. Airtel a l'intention d'adopter 45 écoles avant le mois d'Avril 2013.

Plus tôt cette année, la société a également lancé la deuxième édition du tournoi Airtel Jeunes Talents – il s'agit d'un tournoi de football international qui vise à dénicher les jeunes talents africains. Le tournoi reçoit le soutien des clubs de football de renommée mondiale tels que Manchester United et Arsenal FC.

L'avenir

Bien que la société Airtel ait déjà remporté de nombreuses victoires, elle demeure déterminée à obtenir davantage de succès en Afrique. L'entreprise espère accroître son nombre d'abonnés sur le continent en augmentant son taux de pénétration en milieu rural, en mettant l'accent sur l'innovation et en améliorant la réactivité lorsqu'il s'agit de résoudre les problèmes du client.

A propos de Bharti

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des cinq plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes de nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés, notamment des services mobiles 2G et 3G, des offres lignes fixes et du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G. Bharti Airtel comptait plus de 262 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de juillet 2012. Pour en savoir plus, consultez le site: www.airtel.com

Pour plus d'informations, s'il vous plaît contactez: Michael Okwiri Vice President, Corporate Communications Airtel Africa
Email: Michael.Okwiri@africa.airtel.com

Election présidentielle américaine

Le triomphe historique de Barack Obama salué à Brazzaville par Denis Sassou Nguesso

Le candidat démocrate, Barack Obama, succède à lui-même à la tête des Etats-Unis d'Amérique. Il a remporté, mardi 6 novembre 2012, l'élection présidentielle, face au républicain Mitt Romney, décrochant, à 51 ans, un second mandat historique à la tête de la première puissance mondiale. Le premier président noir des Etats-Unis, porté au pouvoir il y a quatre ans sur des slogans d'« espoir » et de « changement », aura réussi à convaincre ses compatriotes qu'il était le mieux placé pour présider aux destinées de leur pays, pour quatre années supplémentaires. A Brazzaville, le président congolais, Denis Sassou Nguesso, a salué le triomphe de son homologue américain qui vient de décrocher son second mandat, comme des millions d'Africains qui ont accueilli, avec satisfaction, la réélection du premier président noir des Etats-Unis.



Barack Obama.

Après un an et demi de campagne acharnée, des millions de dollars dépensés, des dizaines de milliers de kilomètres parcourus et des mains serrées, des dizaines de millions d'Américains s'étaient déplacés aux urnes pour départager les deux hommes. Certains ont, parfois, dû attendre de longues heures, avant de glisser leur bulletin dans l'urne. Il faut dire que le suspense était grand, tant les sondages donnaient les deux candidats au coude-à-coude, même si le président sortant avait une légère avance. Finalement, le suspense a débouché sur une large victoire de Barack Obama, qui a obtenu 303 grands électeurs, contre 206 à son adversaire. Pour gagner, il faut, en moyenne, 270 grands électeurs sur les 538 du collège électoral. Le candidat démocrate a remporté une écrasante majorité des Etats-basculés, dont le New Hampshire (Nord-Est), la Penn-

sylvania (Est), le Michigan (Nord), le Colorado et le Nevada (Ouest), le Wisconsin (Nord) et, surtout, l'Ohio (Nord), le Graal, réduisant ainsi à néant les espoirs de Mitt Romney de le déloger de la Maison Blanche.

« Tout ceci est arrivé grâce à vous. Merci », a déclaré Barack Obama à la foule, avant d'ajouter: « Nous sommes tous ensemble. C'est comme ça que nous avons fait campagne et c'est ce que nous sommes ». Le président réélu a rappelé au peuple américain que la route de la victoire était difficile et longue. « Si la route a été difficile, si le voyage a été long, nous avons redressé la tête. Nous avons repris le dessus », a-t-il lancé, dans son discours de victoire sur une grande scène du palais des congrès McCormick Place de Chicago, son quartier général. Toutefois, le président américain a reconnu que le meilleur est encore à venir pour son

pays. Pour cela, il devrait compter sur les Républicains, qui conservent le contrôle de la chambre des représentants. Les démocrates, quant à eux, ont le contrôle du sénat.

Plusieurs chefs d'Etat dans le monde, ont, chaleureusement, félicité le président Barack Obama pour sa réélection, notamment le président congolais Denis Sassou Nguesso. « Il faut dire que le peuple américain est un grand peuple. Nous avons à faire, là, à une grande démocratie. Lorsque le président Obama était élu, il y a quatre ans, le premier président noir élu aux Etats-Unis, on pouvait penser que c'était comme un accident. Mais, là, avec sa réélection, nous pensons qu'Obama, fort de l'expérience accumulée au cours de ces quatre dernières années, jouera un grand rôle, comme l'Amérique, dans le traitement des problèmes du monde; comme une grande puissance, nous sommes confiants ».

La préoccupation de bon nombre d'Africains qui pensent que Barack Obama n'a rien fait pour l'Afrique, le président Denis Sassou Nguesso a répondu que ce dernier a été élu comme président des Etats-Unis d'Amérique, par le peuple américain, pour servir, d'abord, les intérêts de son peuple. « Je suis sûr que si le président Obama n'a pas assez fait pour l'Afrique, lors de son précédent mandat, il n'a pas été élu pour cela. Mais, l'Afrique est aussi une partie du monde, je ne doute pas que le président Obama ait un regard sur les problèmes de démocratie, de développement, de paix, de sécurité et de stabilité. Je suis sûr qu'au cours de son prochain mandat, il apportera sa touche à tous ces problèmes-là », a-t-il fait savoir.

Cyr Armel YABBAT-NGO

58^{ème} anniversaire du déclenchement de la révolution algérienne

«L'Algérie et le Congo entretiennent des relations fraternelles»

Le peuple algérien a célébré le 58^{ème} anniversaire du déclenchement de sa révolution, le 1^{er} novembre 1954, qui a abouti à l'indépendance de l'Algérie. A Brazzaville, cet anniversaire a donné lieu à une réception donnée par l'ambassadeur d'Algérie au Congo, Abdelouhab Osmane, aux membres du corps diplomatique et consulaire, aux représentants des agences du système des Nations unies, ainsi qu'aux hauts-fonctionnaires de l'Etat congolais, etc, lundi 5 novembre 2012, à l'hôtel Olympic Palace. Le gouvernement y était représenté par Alain Akouala Atipault, ministre à la présidence, chargé des zones économiques spéciales, à qui s'étaient joints deux autres membres du gouvernement, Jean-Claude Gakosso, ministre de la culture et des arts, et Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence, chargé de la défense nationale.

C'est dans une ambiance chaleureuse que la réception s'est déroulée. A la tribune, étaient accrochés les portraits des deux présidents, Abdelaziz Bouteflika et Denis Sassou Nguesso, entre les drapeaux des deux pays. La communauté algérienne était là en grand nombre, tout comme les anciens étudiants congolais en Algérie, qui ont gardé de très bons souvenirs de ce pays. Dans l'allocution qu'il a prononcée, Abdelouhab Osmane a mis en exergue les bonnes relations qu'entretiennent les



Abdelouhab Osmane.



De g. à dr: Jean-Claude Gakosso, Alain Akouala Atipault et Abdelouhab Osmane.

deux pays, l'Algérie et le Congo, en souhaitant leur élargissement. « Les relations économiques et commerciales entre les deux pays devraient connaître, en outre, un essor certain et ce à la faveur de la redynamisation et de l'actualisation du cadre juridique de coopération », a-t-il déclaré.

Mais, avant cela, il a, d'abord, fait un rappel historique de la révolution algérienne: « Le premier novembre 1954 n'a pas jailli du néant. Il fut l'expression sincère d'une volonté de fer, d'une position inébranlable et d'une détermination sans faille du peuple algérien, pour la reconquête de ce qui fut perdu un jour de juillet 1830. Toute la nation s'incline, à l'occasion de ce 58^{ème} anniversaire, à la mémoire des valeureux martyrs tombés au champ d'honneur, pour que vive l'Algérie libre et indépendante ».

Porteuse de valeurs, la révolution algérienne a donné une impulsion à l'œuvre de reconstruction de l'Etat et au développement socio-économique du pays, et elle marquera, fortement, la conduite de la politique étrangère, qui, selon lui, est, résolument, tournée vers la recherche de la paix, de la stabilité et du développement. « Un nouvel élan a été impulsé par Monsieur le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au programme de réformes, pour approfondir le processus démocratique, l'Etat de droit et la promotion de la femme. Les élections législatives du 10 mai 2012 ont enregistré une poussée significative de la représentation féminine, avec 146 députées, soit le tiers de la chambre basse du parlement », a-t-il indiqué.

Pour le diplomate algérien, son pays, qui a progressé politiquement, économiquement et socialement, en veillant aux libertés démocratiques, entend poursuivre ses efforts et sa politique fondée sur le principe de l'égalité des chances. Cette démarche a permis à l'Algérie d'atteindre, globalement, les objectifs du millénaire pour le développement. Ce qui lui a valu d'avoir été choisie pour faire partie des 50 pays sélectionnés par les Nations unies, pour des consultations sur les O.m.d et l'agenda de développement post-2015.

Pour le diplomate algérien, l'Algérie et le Congo entretiennent de relations fraternelles. Plusieurs générations de cadres congolais ont été formés en Algérie, qui selon lui, continue, d'ailleurs, d'accorder, annuellement, à la République du Congo, une soixantaine de bourses dans différentes spécialités. L'ambassadeur de l'Algérie au Congo a, également, rappelé que son pays s'était associé à l'élan de solidarité mondiale en faveur des sinistrés, suite aux explosions de Mpila, en décidant d'une aide humanitaire urgente.

Pascal Azad DOKO

F.a.c (Forces armées congolaises)

Le général Okoi installé dans ses fonctions par le président de la République

Nommé, récemment, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), le général de division Guy Blanchard Okoi a été, officiellement, installé dans ses fonctions par le président de la République, Denis Sassou Nguesso. C'était au cours d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée, jeudi 8 novembre 2012, sous une pluie battante, à l'esplanade du palais des congrès, à Brazzaville, en présence de plusieurs autorités politico-administratives et militaires du pays, ainsi que des invités.

Après le mot introductif du maître de cérémonie, Bienvenu Boudimbo, expliquant le sens de la cérémonie, le contre-amiral Fulgort Ongobo, directeur général des ressources humaines, a donné lecture des décrets nommant le nouveau chef d'Etat-major général des F.a.c, et les nouveaux officiers généraux. Le chef de l'Etat a, ensuite, fait le port des insignes de grades aux deux nouveaux généraux de division, que sont Guy Blanchard Okoi et René Boukaka, et aux deux nouveaux généraux de brigade, Jean Ollessongo Ondaye (commandant de la zone militaire de défense n°1 Pointe-Noire) et Jean-Baptiste Niakolo (commandant de la zone militaire de défense n°9 Brazzaville).



Général de division Guy Blanchard Okoi.

Le nouveau chef d'Etat-major général, le général Okoi a ensuite été installé dans ses fonctions par le chef de l'Etat qui lui a remis l'étendard de commandement, en prononçant la phrase rituelle qui demande aux officiers, sous-officiers, matelots

et militaires de rang des Forces armées congolaises, qu'à compter de ce jour, de reconnaître, désormais, comme chef d'Etat-major général, le général de division Guy Blanchard Okoi, et de lui obéir dans tout ce qu'il leur commandera, pour le bien du service, l'exécution des règlements militaires et



Le président Sassou Nguesso faisant porter les insignes de grades aux officiers généraux.

l'observation des lois de la République, pour le succès des Forces armées congolaises et conformément à la constitution.

Une parade militaire réunissant les troupes d'honneur et celles de la garnison de Brazzaville a clos la cérémonie, sous la musique principale des F.a.c. La veille, le chef d'Etat-major général sortant et son successeur avaient procédé à la passation de service, dans la salle de réunion de l'Etat-major général des F.a.c, sous les auspices du général de division, Norbert Dabira, inspecteur général des F.a.c et de la gendarmerie

nationale sortant. Signalons que le programme d'installation du nouveau chef d'Etat-major général a démarré par une messe d'actions de grâce, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Par ailleurs, le nouveau commandant de la gendarmerie, le général de brigade Paul Victor Moigny, a été installé dans ses fonctions, le mardi 6 novembre, par le ministre à la présidence, chargé de la défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Alain Patrick MASSAMBA

Appel de Pascal Tsaty-Mabiala, Secrétaire général de l'U.pa.d.s

L'U.pa.d.s ne saurait être un parti de la querelle perpétuelle, mais celui qui incarne dans le pays l'espoir de l'alternance

1 - La suspicion et la caricature

Le destin d'un parti s'apprécie à partir des grands événements qui marquent profondément son histoire. En 21 ans d'existence, tous les militants s'accordent à dire que l'histoire de l'U.pa.d.s est déjà bien chargée avec une accumulation de succès et d'échecs, d'avancées politiques significatives mais aussi de ressacs perturbants qui ont laissé des blessures dont certaines ne sont pas encore cicatrisées.

En remportant dès sa création des victoires éclatantes (1992-1993) et en s'imposant comme première force politique du Pays, l'U.pa.d.s a donné l'image d'un parti de pouvoir, promu à un bel avenir. Peut-être étions-nous trop optimistes, car une autre réalité allait rapidement couvrir cette heureuse appréciation à cause des contre-performances et surtout des drames qui ont par la suite émaillé son parcours et accompagné son étrange destin.

Après une courte cohabitation entre le bon et le mauvais génie, la vie de l'U.pa.d.s semble s'orienter durablement, si on n'y prend garde, vers l'abîme, tant les revers de toute nature enregistrés ces quinze dernières années plongent ce glorieux parti dans des profondeurs qui frôlent parfois l'abysse.

Devant ce qui apparaît comme une descente aux enfers, les militants exaspérés s'interrogent, se désolent et doutent de la capacité de ses dirigeants à conduire le combat pour la restauration de la grandeur de l'U.pa.d.s. Et plus difficile à comprendre, alors que tous les signes appellent à un aggiornamento, la direction du parti s'incruste dans des approches inappropriées mêlées de haine, de repli identitaire, de mégalomanie et d'ambitions personnelles. Pendant ce temps, le débat de fond autour des valeurs, des stratégies collectives partagées et assumées, est, soit occulté, soit travesti. Et en définitive, l'élaboration du projet fondateur rassembleur du parti est abandonné.

A l'issue de ces dernières élections, et de manière insoupçonnée, l'U.pa.d.s affiche ses contradictions et retrouve ses vieux démons. Pourtant, le rapport du Secrétariat national analysant la situation post-électorale, présentait deux positions en débat. La première position, qui est celle du Secrétariat national, suggère que l'U.pa.d.s s'engage dans un combat politique progressif, plus déterminé et mieux organisé qui vise la refonte profonde de la législation électorale actuelle (loi électorale et tout ce qui en découle), ainsi que l'amélioration des conditions de préparation et d'organisation des élections à savoir:

- la refonte totale du fichier électoral;
- l'introduction du bulletin unique et de la carte électorale biométrique;
- la mise en place d'une institution consensuelle en charge de toutes les opérations électorales de l'amont jusqu'à l'aval.

Au plan interne:

- l'observation de la feuille de route adoptée par le Conseil

national, le 6 janvier 2012, en sa session extraordinaire qui recommande, entre autres, la tenue du congrès unitaire extraordinaire, avant le 31 décembre 2012. La deuxième position contenue dans le rapport, qui est celle du Conseil des Vice-présidents, suggère que l'U.pa.d.s, seule ou avec ses alliés, se lancent dans une autre voie politique dont l'issue est difficile à entrevoir et qui se résume au rejet pur et simple des résultats des élections législatives et de tout ce qui en résulte, notamment la présence du parti à l'Assemblée nationale. Cette position est celle dans laquelle s'est engagé le Conseil des Vice-présidents conjointement avec certains partis de l'opposition.

Ainsi, la direction nationale du parti est traversée par un climat malsain de suspicion et de méfiance, caractérisé par les procès en sorcellerie et le retour à un manichéisme d'un autre âge. La responsabilité du Conseil des Vice-présidents dans la détérioration de ce climat est pleine et entière.

En effet, solidairement ou non, le Conseil des Vice-présidents s'est brusquement et autoritairement lancé dans une voie dont il est seul à connaître les aboutissants. Plus grave, il voudrait y entraîner tout le parti, lui faisant courir inutilement le risque d'un énième schisme, en se servant d'une burlesque caricature. Celle-ci opposerait des soi-disant rigoristes aux soi-disant opposants de paille infiltrés au sein du parti. Quoi de plus risible que ceux qui, hier seulement, ne faisaient pas mystère de leur proximité avec le pouvoir, au point d'en être des partenaires privilégiés ou ceux dont l'entrée au Gouvernement était quasi obsessionnelle, veulent se passer, tout d'un coup, pour les vrais et seuls opposants au P.c.t.

En ma qualité de Secrétaire général de l'U.pa.d.s, prenant part à ce titre aux réunions du Conseil des Vice-présidents, j'ai cru nécessaire d'apporter ma part de vérité dans cette crise au sommet du Parti dont on se serait vraiment passé et que l'on voudrait présenter faussement comme un débat de doctrine.

II - Genèse du problème

De l'unité affirmée, quoique de surface, à la division consacrée, comment en est-on arrivé là et si rapidement? C'est toute la question que l'on se pose. En effet, malgré le malaise perceptible causé par les conditions parfois contestables qui ont entouré l'investiture des candidats aux élections législatives, l'option de taire les divergences l'avait emporté sur la querelle publique. C'est dans cet esprit que l'on a vu une délégation de la direction du parti parcourir l'arrière pays, pour introniser nos candidats à Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Mossendjo, etc.

La sérénité et l'optimisme qui s'étaient emparés de nos candidats, à la veille du scrutin, avaient fait oublier les réserves réelles que suscitaient les conditions contestables de préparation de ces élections. Elles portaient principalement sur la non prise en compte, par le Gouvernement, de certaines



Pascal Tsaty-Mabiala.

conclusions de la Concertation politique d'Ewo, en particulier:

- l'impartialité de la force publique;
- le retrait effectif des autorités administratives locales de l'organisation du scrutin;
- la présence des représentants de l'Opposition dans les bureaux de vote en qualité d'assesseurs.

Au lendemain du premier tour, la contestation d'abord feutrée et contenue se faisait bruyante et se substituait peu à peu à la sérénité et à la responsabilité observées par les candidats U.pa.d.s avant et pendant le scrutin. Et tout allait se précipiter. La déclaration de l'U.pa.d.s publiée entre les deux tours quoi que mesurée et pertinente, donnait déjà les signes probables d'une récupération politique des résultats des législatives que préparaient certains candidats malheureux du premier tour.

Parmi ceux-ci, le Vice-président Christophe Moukoueké, qui appelait discrètement mais fortement, au rejet desdits résultats et invitait les 16 candidats du deuxième tour à se retirer du processus électoral. Cette curieuse position ne rencontra pas heureusement l'adhésion de toute la direction du parti et, surtout, de celle des seize candidats concernés, plus déterminés à se maintenir au deuxième tour qu'à suivre une consigne incompréhensible.

Revenu à la raison par conviction ou de guerre lasse, le Vice-président Christophe Moukoueké donnait l'exemple admirable et louable du dirigeant plus soucieux de l'intérêt supérieur du parti que des petits calculs partisans. Il entreprit à ses frais de soutenir les candidats du deuxième tour et se rendit à Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi, présider les meetings de campagne des candidats Noël Djambou, Guillaume Foutou, Honoré Sayi et Jean Mouyabi. Un altruisme et un fair-play qui

à l'effet d'examiner la situation post-électorale du parti et d'en tirer les premières leçons. Je suis présent à cette réunion qui ne compte pas plus de six Vice-présidents. Elle est présidée par le Permanent Pascal Gamassa lui-même. Un tour de table est organisé. Il permet à tous les Vice-présidents présents de s'exprimer. Celui-ci se conclut sereinement par la nécessité et l'urgence pour l'U.pa.d.s de publier une déclaration dénonçant les conditions d'organisation de ces élections, conséquence de la mauvaise ou de la non application des conclusions de la Concertation politique d'Ewo.

Jusqu'à-là, rien de divergent dans les interventions des uns et des autres, tant l'unanimité est parfaite sur l'option retenue. De même, pas de revendication politique autre que celle relative à la refonte totale du système électoral. Sans savoir qu'il y avait, en certains d'entre nous, des motivations cachées, peut-être même des rancœurs et des frustrations légitimes ou non, ravivées par ce désastre électoral, le débat pourtant conclu comme ci-dessus rapporté sera relancé. Il déboucha sur une nouvelle position dans son contenu et dans sa forme.

S'agissant du contenu, la déclaration ne devra plus se limiter à la simple dénonciation des conditions calamiteuses d'organisation de ces élections, mais devra s'étendre à tout le système politique actuel. Quant à la forme, le Conseil des Vice-présidents adopta le principe de faire participer les autres partis de l'Opposition à la rédaction et à la publication de la nouvelle déclaration. Ce qui, au total, est une évolution notable par rapport à l'idée première qui avait obtenu sans ambages un parfait consensus. Mission aurait été donnée au Permanent de conduire ce travail, en y conviant les membres des autres partis de l'Opposition. Ce qu'il commença à faire, dès le lendemain 10 août.

Informé de mon voyage aux Etats-Unis pour trois semaines, le Permanent me pria de le voir chez lui où je me suis fait rapporter les conclusions de ce débat engagé en mon absence. Après lui avoir fait connaître mes réserves sur cette nouvelle orientation qui me paraissait relever, à l'instant, plus de l'émotion que de la raison, il me suggéra de rencontrer tous les deux le Vice-président Christophe Moukoueké, ce soir même du 11 août. Il est environ 20 heures quand nous y sommes arrivés. Sans fioriture, il tentait de convaincre son collègue de revenir à la première forme de notre déclaration qui avait l'avantage de nous placer dans une logique d'évolution en puissance.

D'abord, une déclaration propre de l'U.pa.d.s dans les termes déjà convenus, suivi de l'organisation de nos assises sur notre participation aux législatives notamment sur les résultats obtenus. Ensuite, notre analyse globale sur la situation politique nationale. Et si une position stratégique s'imposait à nous, la consultation du Bureau politique ou tout au moins de la tripartite était absolument nécessaire. Nous nous accordions, tous les trois, sur cette pertinence et le Permanent fut, une fois de plus,

chargé d'expliquer à nos amis de l'Opposition déjà conviés aux travaux de la rédaction de la « fameuse déclaration de l'Opposition », d'attendre l'issue du processus interne ainsi libellé plus haut. L'ambiance est cordiale, quand nous nous quittons tous les trois, Pascal Gamassa, Christophe Moukoueké et moi-même.

Le 13 août au soir, je prenais mon vol. Le 17 août, j'étais informé par Internet qu'un collectif des partis de l'Opposition congolaise avait publié une déclaration par laquelle il rejetait les résultats des élections législatives dernières et comme revendication majeure, demandait la convocation des Etats généraux de la nation.

Curieusement, voulant certainement se rattraper, le Conseil des Vice-présidents crut, après coup, qu'il fallait informer les autres instances du parti de la démarche qu'il venait d'engager, seul, avec les partis de l'Opposition. C'est ainsi qu'il convia le Secrétariat national à une réunion élargie à la Coordination de Brazzaville, juste pour information.

Le Conseil des Vice-présidents, solidairement ou non, prenait ainsi la lourde responsabilité d'engager le parti dans une voie sans doute noble, mais dont il n'avait pas reçu mandat et dont il ne mesurait pas les conséquences à court et moyen terme. Il mettait en relief un style de gestion du parti fondé sur l'autocratie, la volonté de puissance et le mépris des autres. Par la procédure de son adoption et par son contenu, la déclaration de l'Opposition pose problème.

III - Autopsie de la déclaration du 17 août 2012

-Sur la forme:

Cette déclaration est signée par un groupement des partis rassemblés circonstanciellement et n'ayant ni base juridique, ni fondement politique. La seule alliance politique de l'Opposition, connue à ce jour, s'appelle le Front des partis de l'opposition congolaise (F.p.o.c) créée en 2009 dont l'U.pa.d.s est membre. La déclaration ne fait aucune référence à cette alliance à laquelle pourtant appartiennent tous les partis signataires. Le Président du F.p.o.c, le camarade Rigobert Nguoulali, qui n'a pas souscrit à la déclaration est superbement ignoré. De sorte qu'il apparaît une confusion dans l'esprit de beaucoup de militants de l'Opposition qui ne comprennent pas s'il s'agit d'une nouvelle alliance, puisqu'elle est dénommée « Collectif des partis de l'opposition » et dont la création conséquemment, consacre la disparition du « Front des partis de l'opposition congolaise ». Cette confusion voulue et entretenue par certains leaders du Front, participe de la controverse interne survenue après la Concertation politique d'Ewo. L'U.pa.d.s, l'U.d.r-Mwinda, le P.a.d, Convergence citoyenne qui y avaient participé étaient considérés comme des traitres par les non participants telle l'A.r.d.

-Sur le fond:

Après une analyse générale sur la vie nationale et sur les conditions d'organisation des législatives que, du reste, nous partageons dans l'ensemble, même si certains aspects soulevés méritent d'être discutés, la déclaration débouche sur un discours martial:

1- « Les Partis de l'opposition congolaise réaffirment et certifient que tous les résultats pu-

(Suite en page 15)

Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat Promouvoir l'artisanat et son importance pour la diversification de l'économie

Promouvoir l'artisanat, en raison de son importance dans la diversification de l'économie nationale, la création des emplois et sa contribution au P.i.b (Produit intérieur brut), voilà, entre autres, l'objectif global auquel s'attelle Yvonne Adélaïde Mougany, après sa reconduction à la tête de ce département ministériel, à la suite du remaniement gouvernemental du 25 septembre dernier. Le grand pas déjà franchi, c'est celui de la mise en place du cadre juridique régissant ce secteur.

Défini comme la production non industrielle de produits et services répondant aux attentes des usagers, l'artisanat est un domaine socio-économique qui prend, de plus en plus, de l'importance dans les économies des pays en développement. Au Congo, l'artisanat est défini comme «l'ensemble des activités d'extraction, de production, de transformation, d'entretien, de réparation ou de prestation de services essentiellement manuelle ou légèrement mécanisée n'occasionnant par une production en série», par la loi n°7-2010 du 22 juin 2010. La promulgation de cette loi et la publication de ses différents décrets d'application offre, aujourd'hui, un cadre juridique complet pour la gestion et la promotion de l'artisanat dans notre pays. Les textes d'application sont notamment:

- le décret n°2011-839 du 31 décembre 2011 fixant les conditions d'obtention et de validation de la carte professionnelle d'artisan;
- décret n°2011-840 du 31 décembre 2011 instituant la nomenclature des métiers d'artisan;
- le décret n°2011-841 du 31 décembre 2011 instituant un répertoire des métiers d'artisan et un registre des entreprises artisanales;
- le décret n°2011-842 du 31



Yvonne Adélaïde Mougany.

décembre 2011 portant attributions, organisation et fonctionnement du conseil national de l'artisanat. Ce cadre juridique donne une base légale à l'exercice de l'artisanat au Congo. Reste à mettre en place l'instance suprême devant régir ce secteur. Composé de 75 membres représentant les institutions nationales (présidence de la République, les deux chambres du parlement, le Conseil économique et social, les départements ministériels) et la société civile et professionnelle, pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, «le conseil national de l'artisanat est un cadre de conception et de



Face à deux journalistes, Ange Clotaire et Bibianne Koulobou, lors de l'émission «Large vue», de la presse présidentielle, sur Télé-Congo.

régulation du secteur public et privé pour la conception et la mise en œuvre des politiques et des activités de l'artisanat», souligne le décret. Il est placé sous l'autorité du ministre en charge de l'artisanat, en tant que président d'un bureau de cinq membres dirigeant cette instance. La nomenclature des métiers d'artisan donne la mesure de l'étendue des activités que recouvre l'artisanat, ce qui témoigne de son importance économique (Voir décret n°2011-840). Le décret recense 32 branches d'activités artisanales que constituent 70 corps de métiers et 243 métiers. Face à cet enjeu, la ministre en charge de l'artisanat a entrepris de créer les conditions de promotion de ce secteur d'activités dans notre pays, avec la construction, à Brazzaville, du premier village artisanal que le pays va connaître. Ce projet, réalisé en partenariat avec le Purac (Projet d'urgence, de relance et d'appui aux commu-

nautés), soutenu par la Banque mondiale, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale du développement de l'artisanat, pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des artisans. Le village artisanal est un espace de création, de production, d'exposition et de vente de produits de l'artisanat. Il regroupe plusieurs corps de métiers. A l'intérieur du pays, au niveau de la sous-préfecture, il y aura des maisons artisanales qui comptent, en leur sein, un corps de métier. Ces structures vont permettre de valoriser les métiers artisanaux. Comme on peut le constater, tout est en place, sur le plan juridique, pour promouvoir l'artisanat dans notre pays, en tant que facteur important de la diversification de l'économie. Le défi étant de traduire, progressivement, dans la réalité, toute cette politique de développement de l'artisanat.

Joël NSONI

Anatole Limbongo-Ngoka, candidat aux élections législatives partielles à Dongou (Likouala) «J'aspire porter l'ambition collective de Dongou à l'assemblée nationale»

Après la décision de la Cour constitutionnelle, le 26 octobre dernier, d'annuler les résultats de l'élection législative dans la circonscription de Dongou (département de la Likouala), Anatole Limbongo-Ngoka, membre du P.c.t, candidat à ce scrutin où il n'a pas pu concourir, suite à un empêchement doublé d'une absence de ses bulletins dans les bureaux, annonce, dans l'interview ci-après, sa candidature comme indépendant au scrutin du 2 décembre prochain, dans la circonscription de Dongou.

* Monsieur Limbongo-Ngoka, tout d'abord, quelle appréciation avez-vous de la décision de la Cour constitutionnelle d'annuler le précédent scrutin dans la circonscription de Dongou de faire organiser un autre?

** La Cour constitutionnelle a dit le droit. En citoyen, je ne peux pas commenter cette décision d'une justice souveraine qui s'impose à tous. Maintenant, en ma qualité d'acteur de cette élection annulée, j'estime que les juges de la Cour constitutionnelle ne pouvaient pas juger autrement que d'énoncer cette sentence, tant les faits évoqués étaient flagrants dans la circonscription de Dongou. Depuis l'ouverture démocratique de notre pays, en 1992, avec la restauration de la pratique des élections libres, c'est la deuxième fois que l'on annule une consultation législative à Dongou. La première étant celle de 1993, qui avait été annulée par le collège arbitral international, institué pour se prononcer sur le contentieux électoral, après la dissolution de l'assemblée nationale par le président Pascal Lissouba.

A l'époque, déjà, j'avais introduit un recours contre la tricherie organisée par Gilbert Djombo Bomondjo, candidat du Parti congolais du travail (P.c.t), lors des faits, et, présentement, préfet du département de la Likouala. Cette instance arbitrale l'avait jugé recevable et avait annulé l'élection de ce dernier. C'est important de le rappeler à ceux qui l'ont déjà oublié et pour les nouvelles générations que ces pratiques peu démocratiques, aujourd'hui décriées, ne sont pas récentes dans la circonscription de Dongou.

* Que préconisez-vous faire après cette décision du juge constitutionnel?

** Mon engagement pour les législatives de cette année, dans la circonscription de Dongou, n'est pas l'aboutissement d'une ambition personnelle. Il résulte d'une profonde désillusion des mandants locaux pour leurs différents représentants à l'assemblée nationale, depuis plus d'une décennie. En conséquence, l'appel des populations et des sages de cette localité envers ma modeste per-



Anatole Limbongo-Ngoka.

sonne, pour une meilleure représentativité à porter leurs attentes, ne peut pas me laisser indifférent. Cette décision de la Cour constitutionnelle rouvre la voie à ma candidature dans la circonscription de Dongou, en indépendant.

* Pourquoi persistez-vous dans cette posture de candidat indépendant?

** Prélude aux élections législatives de juillet dernier, nombreux sont les sages dont il faut reconnaître un sens politique élevé qui m'avaient conseillé, avec insistance, de solliciter l'investiture du Parti congolais du travail, comme député, en tenant compte d'une situation locale non édictée. Malheureu-

sement, le jeu des appareils qui empoisonne le climat politique au sein de ce parti, dans le département de la Likouala, a entravé cette volonté communautaire. Dans la hantise d'un nouveau choix aléatoire pour cette circonscription, ces sages ont fait le deuil de cette option et accepté ma candidature en indépendant, pour porter l'ambition collective des populations de Dongou.

* Ne craignez-vous pas de subir les sanctions prévues contre ceux qui s'écartent de la ligne disciplinaire de ce parti? Comment alors entrevoyez-vous la suite de votre carrière politique?

** De la politique, je n'en fais pas une carrière. Même si, dans mon cas, je possède une riche expérience politique d'une trentaine d'années que je ne peux solder, encore moins pour les populations de Dongou dont je peux porter efficacement et avec désintéressement la parole à l'assemblée nationale. Pour ces populations, en définitive, je ferai amende honorable et pourrai continuer le travail substantiel déjà effectué à travers le Cercle de réflexion sur le développement intégral (C.r.d.i), une association qui nous permet d'étudier le concept et l'application du développement humain intégral.

Propos recueillis par Jean-Clotaire HYMBOUD

Première circonscription électorale de Baongo (Brazzaville)

La députée Isabelle Fylla Lémina a réhabilité un bâtiment de l'école Mbiémo II

Députée RC (Rassemblement Citoyen), parti proche de la majorité présidentielle, de la première circonscription électorale de Baongo, Brazzaville, Isabelle Fylla Lémina a réhabilité et équipé un bâtiment de l'école primaire Mbiémo 2. En même temps, elle a fait don de kits scolaires et payé les droits d'assurance à tous les élèves de sa circonscription. La cérémonie de remise du bâtiment à la direction de cette école s'est déroulée, samedi 27 octobre 2012, dans l'enceinte de ladite école. C'était en présence des responsables de la circonscription scolaire de Baongo, les parlementaires, les directeurs d'écoles, les présidents des parents d'élèves, les associations œuvrant dans le cadre de l'éducation, et les chefs de quartiers.

Les travaux de réhabilitation d'un des bâtiments de l'école Mbiémo II se sont élevés à 7.702.000 de francs Cfa. Tombé en ruine depuis quelques bonnes années, c'est, maintenant, un bâtiment flambant neuf, d'une longueur de 21 mètres sur 7,16



En haut: le directeur de l'école devant le bâtiment réhabilité; en bas: les élèves bien assis dans une salle de ce bâtiment.

mètres de largeur et 5 mètres de hauteur, qui fait, aujourd'hui, la fierté de cette école. La réhabilitation de ce bâtiment, comprenant trois salles de classe, qui accueillent, chacune, entre 45 et 50 élèves, vient ainsi régler le problème de salles de classe auquel la direction de l'école Mbiémo II était confrontée, et qui l'avait obligée de restaurer le système de vagues. En plus de la réhabilitation du bâtiment, la députée Fylla a eu l'idée d'installer un hangar dans l'enceinte de l'école, pour permettre aux vendeurs de sandwiches beignets, tangawis, etc, d'étaler leurs produits dans de bonnes conditions et de permettre aux élèves d'acheter sur place. L'école a été dotée de matériel pédagogique, d'un mât avec un drapeau national, pour permettre aux élèves de saluer les couleurs nationales, chaque matin, avant de commencer les cours, suivant une tradition républicaine qui a du mal à reprendre sa place dans le système scolaire national. Michel Biantouari, directeur de l'école primaire Mbiémo 2, se réjouit du geste de la députée et apprécie son action. «Coup de chapeau à la députée Isabelle Fylla Lémina qui vient de voler à notre secours! Cet ancien bâtiment était une épine dans nos pieds. Avant sa réhabilitation, on tournait en deux vagues: la vague A et la vague B. Je gérais deux vagues. Depuis samedi, le jour de la remise officielle dudit bâtiment réhabilité, on tourne, maintenant, en une seule vague, et on n'a plus des effectifs pléthoriques dans les salles de classe. Les huit enseignants peuvent utiliser ces nouvelles salles, en attendant que la tutelle ne puisse nous affecter encore un enseignant, pour qu'on puisse utiliser les neuf salles de classe qui sont disponibles, aujourd'hui», a-t-il confié. Rappelons que Michel Biantouari est en fonction comme directeur de cette école, depuis six ans. Créée en 1988, l'école Mbiémo II a un effectif de 590 élèves cette année scolaire, et un personnel de 15 fonctionnaires, dont 8 enseignants actifs et 7 fonctionnaires s'occupant de l'administration. Située au quartier Mpissa, à côté du C.e.g Auguste Bitsindou, l'école Mbiémo II a réinstauré les cours du soir, pour permettre aux personnes d'un certain âge d'apprendre à lire et à écrire. En tout cas, la députée Isabelle Fylla Lémina a, toujours, attaché du prix à l'éducation qui est la base du développement d'un pays. C'est pourquoi, la majorité de ses réalisations sociales concernent le monde de l'enseignement. Elle a, déjà, fait ses preuves, quand elle était députée de la deuxième circonscription de Baongo. C'est une femme politique qui reste, toujours, en contact avec ses électeurs, en se battant pour leur bien-être social, donnant ainsi l'exemple que, même si le parlementaire n'est pas là pour faire des actions sociales, il peut, suivant son engagement, contribuer, un tant soit peu, à soulager les peines des populations à accéder aux services sociaux de base.

Pascal-Azad DOKO

On lui file 5000 francs et il oublie qu'une automobiliste a failli le tuer

La scène se passe jeudi 8 novembre 2012. Aux environs de 7h30, vers le croisement situé en face du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. Une automobiliste, allant déposer les enfants à l'école, négocie mal le virage et rate de faucher de peu un policier routier, sur une moto de marque Yamaha. Conscient d'avoir échappé à la mort, le policier prend en chasse l'automobiliste qu'il finit par rattraper sur l'avenue menant vers le lycée Chaminade. Surprise: la dame n'avait ni permis, ni aucune autre pièce de bord et baragouinait un français que le policier ne comprenait pas. Prise de panique, l'infortunée a même tenté de s'échapper et le policier a mis sa vie en danger, en se mettant au travers de la route. Pour s'en sortir, la dame a eu recours à sa poche. Elle a glissé un billet de cinq mille francs Cfa au policier. Mais, ne pouvant prendre les sous devant le regard des curieux, attirés par la scène, le policier a demandé à l'automobiliste de le suivre à la station-service où il a, finalement, pris le billet de banque, qui lui a permis de faire le plein du carburant. Ces scènes de vie courante montrent à quel point il est important de revaloriser le pouvoir d'achat des agents de la force publique, pour qu'ils soient moins tentés par la petite corruption.

Université Marien Nguabi: la crise est-elle passée à la faculté des sciences et techniques?

Dans une déclaration publiée lundi 5 novembre dernier, les syndicats des étudiants de la faculté des sciences et techniques ont décidé de lever leur mot d'ordre de grève. Ils menaçaient de débrayer, pour obtenir le départ du doyen de leur faculté et la libération d'un étudiant, le nommé Doris, qui est en Master 1 Géologie, arrêté par la police, vers le jardin de la Place du Rotary Club, au cours de la marche pacifique qu'ils avaient organisée. En effet, leur collègue a été, finalement, libéré, après l'intervention des autorités rectorales auprès de la police. Mais, il semble que la crise n'est pas réellement résorbée, quant à la question du doyen de leur faculté, qui est, toujours, maintenu à son poste, ou moins, pour l'instant. Mercredi 7 novembre, les étudiants grévistes ont semé la panique, au marché Total de Bacongo où, aidés par les élèves du Lycée Savorgnan De Brazza, ils ont riposté aux gendarmes, par un jet nourri de pierres, et, dans leur débandade, ils ont ravi des téléphones portables aux paisibles citoyens marchant sur l'avenue de l'O.u.a.

Des cercueils sur les épaules, au cimetière Loukanga II

Le tronçon de route menant au cimetière de Loukanga II, à Nganga-Lingolo, étant impraticable, quand il pleut abondamment, les corbillards n'accèdent pas audit cimetière. Une famille a dû, la semaine dernière, pour contourner la difficulté, transporter le cercueil sur les épaules, jusqu'au cimetière. Il est temps qu'on s'occupe de la voie donnant accès au cimetière de Loukanga.

Deux cameramen sauvagement agressés à Pointe-Noire

La scène s'est passée, lundi 5 novembre 2012, sur la descente de l'avenue Jean-Félix Tchicaya, entre les carrefours Sanco et «la Case du parti». Des jeunes en uniforme scolaire ont tabassé, sauvagement, deux cameramen de la télévision privée D.v.s Plus. Ces derniers, roulant à bord d'un véhicule, y sont sortis pour filmer ces jeunes qui rouaient de coups un élève du lycée Victor Augagneur. Cela n'a pas plu aux jeunes. Alors, ils ont abandonné leur première victime pour se ruer sur les deux cameramen. C'est de justesse qu'ils se sont arrachés à la violence aveugle de leurs agresseurs.

Des braconniers enfin devant le juge à Ouesso

Les braconniers ne semblent pas lâcher prise, mais la lutte contre le braconnage s'intensifie, ils sont interpellés, arrêtés et déferés devant les juges. Jeudi 8 novembre 2012, à Ouesso, dans le département de la Sangha, quatre braconniers, dont un Tchadien, ont été entraînés devant le juge, pour avoir abattu un éléphant. Ils avaient été arrêtés à Sembé. Deux autres fossoyeurs de la faune sauvage, de nationalité congolaise, arrêtés par les éco-gardes du parc d'Odzala Kokoua, ont été surpris en flagrant délit de détention illégale d'armes de guerre. Ils ont été auditionnés, le 8 novembre, également, au tribunal de grande instance du chef-lieu de la Sangha.

Un taxi, ayant un bidon en guise de réservoir sous le capot, a pris feu à Talangai

Certains chauffeurs de taxi, surtout ceux des «cent-cent», sont d'ingénieux bricoleurs. Comme celui du taxi «cent-cent» qui a été dévoré, le mercredi de la semaine dernière, par les flammes. C'est en roulant qu'il a constaté quelque chose d'anormal dans son tacot. Il est sorti pour voir ce qui ne marchait pas bien. En soulevant le capot, les flammes l'ont, subitement, repoussé. Les passagers qui étaient à bord en sont sortis, à leur tour, précipitamment. La voiture a brûlé sous leurs yeux. Vérification faite: le chauffeur plaçait un bidon d'essence en plastique sous le capot du moteur, en guise de réservoir. Ce n'est pas la première fois que ce genre d'incident se produit. Les chauffeurs de taxi «cent-cent» ont, parfois, la malheureuse idée de placer carrément au niveau du moteur, un bidon en plastique, en guise de réservoir. La chaleur du moteur fait le reste et, souvent, l'incendie survient. Qui apprendra aux chauffeurs de taxi «cent-cent» de ne jamais agir de la sorte?

Ministère du commerce et des approvisionnements

Le commerce des services demeure le plus grand pourvoyeur d'emplois

Du 8 au 12 octobre 2012, le Ministère du commerce et des approvisionnements a organisé, en partenariat avec l'Union européenne et l'appui de l'O.n.g Ilead (Juristes et économistes internationaux contre la pauvreté) et du P.r.c.c.e (Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales), un atelier national sur le commerce des services. Les travaux, qui se sont déroulés au palais des congrès, à Brazzaville, étaient ouverts par Claudine Munari, ministre du commerce et des approvisionnements, en présence de Marcel Van Opstal, ambassadeur de l'Union européenne au Congo, et Sékou Doumbouya, représentant l'O.n.g Ilead.

L'étude sur le commerce des services en Afrique centrale, réalisée par le cabinet «B.k.p Development», sur financement de l'Union européenne, dans le cadre des négociations des A.p.e (Accords de partenariat économique), a révélé que le commerce des services représente près de 25% du P.i.b (Produit intérieur brut) congolais, et il demeure, sans doute, le plus grand pourvoyeur d'emplois. L'organisation de cet atelier, qui a regroupé plus d'une cinquantaine de participants, a eu pour objectif essentiel de susciter des discussions permettant de collecter une masse d'informations devant conduire à la formulation des intérêts des exportateurs et des importateurs du Congo, dans divers forums, comme l'O.m.c (Organisation mondiale du commerce), avec l'Union européenne dans les A.p.e (Accords de partenariat économique) et, enfin, au niveau régional de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) et de la C.e.e.a.c (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale). La politique économique du gouvernement vise à faire du Congo un pays émergent, à l'horizon 2025, dans le cadre de sa stratégie de diversification de son économie, afin de rendre le pays moins dépendant du secteur pétrolier.

Le secteur du commerce des services apparaît comme l'un des secteurs pouvant présenter un avantage compétitif en République du Congo, d'après les analyses faites par le gouvernement et les partenaires financiers. Le poids du commerce des services dans la Cemac est le plus faible de toutes les régions A.c.p (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Au Congo, il n'a représenté, en moyenne, sur ces dernières années, que 25% du P.i.b et environ 20% des emplois formels. Alors que dans les pays à revenus intermédiaires et les pays développés, ce secteur a représenté, en moyenne, 55% du P.i.b et 70% des emplois. Pour les analystes, il n'en demeure pas moins que ce secteur devrait être un vecteur de développement pour les prochaines années au Congo. Il contribue, déjà, largement, à la croissance hors-pétrole, de l'ordre de 7% et ne cesse d'augmenter, ces dernières années, grâce, notamment, aux transports, au B.t.p (Bâtiment et travaux publics) et aux télécommunications. Au terme des travaux, les participants ont formulé quelques recommandations. Il s'agit, entre autres, de: - mettre en place une autorité



Claudine Munari.



Marcel Van Opstal.



Les participants.

de régulation dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration; - mettre en œuvre la réglementation en matière d'éducation, tout en améliorant les structures et en diversifiant les filières de formation; - et promouvoir les institutions et les produits culturels. A l'ouverture des travaux, Claudine Munari, ministre du commerce et des approvision-

nements, a expliqué: «L'objectif principal, en la matière, est de créer les conditions de développement des secteurs de services susceptibles de soutenir la croissance économique nationale, de créer des emplois et de contribuer à la réduction de la pauvreté».

Philippe BANZ.

Mfumu, journaliste, éditeur du magazine «Vision Pour Demain»

«J'ai décidé de porter plainte contre les Editions Le Robert, pour plagiat»

Editeur directeur de publication du magazine «Vision Pour Demain», Mfumu, journaliste de profession, a réalisé, en 2010, un trombinoscope des membres des différents gouvernements que le Congo a connus depuis son indépendance, en 1960. Ce trombinoscope a été repris dans le dictionnaire «Le Robert», dans sa partie pays consacrée à la République du Congo. Surpris, Mfumu a mené des démarches, en vain, pour faire valoir ses droits d'auteur à la présidence de la République. Dans l'interview ci-après, il annonce sa décision de saisir les tribunaux français, contre les Editions «Le Robert», pour plagiat.



Mfumu.

* Monsieur le directeur de publication, dans un récent article dans La Semaine Africaine, vous avez promis parler d'un contentieux avec les dictionnaires Le Robert. De quoi s'agit-il?

** En 2010, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance, j'avais modifié la «Une» de mon magazine «Vision Pour Demain», afin de permettre au comité d'organisation du cinquantenaire de l'indépendance, de disposer d'un document pertinent à offrir aux invités de cet événement mémorable, sans préjudice, évidemment, des droits de reproduction, qui sont la propriété de «Vision Pour Demain». Contre toute attente, dans un contexte où la préservation des documents n'est pas une préoccupation majeure, sans compter la guerre qui a entraîné la détérioration incroyable des archives, le trombinoscope des membres des différents gouvernements que le Congo a connu, depuis

1960, et que j'ai eu du mal à réaliser, a été cédé à un tiers, qui l'a introduit, indûment et sans autorisation, dans «Le Dictionnaire de la Présidence de la République».

* Qu'allez-vous faire?

** Porter plainte contre les éditions Le Robert, pour plagiat et contrefaçon. Elles seront inévitablement, condamnées, à payer de très lourds dommages et intérêts. Et je m'en réjouis d'avance. Quitte à elle de se retourner contre les commanditaires: la présidence de la République et le «prospecteur officiel». Vous savez, pour la réalisation de ce type de documents, ceux qui prospectent la publicité, des expatriés, pour l'essentiel, sont munis d'accréditations ou de cartes de visite estampillées «Chargé de mission». Aucun journaliste congolais ne bénéficie d'un tel coup-file. Dans ces conditions, la prospection, pour nous, devient un véritable parcours du

combattant; ce qui peut être l'une des explications de la paupérisation de la presse congolaise, désavantagée, voire désarmée, face à l'armada des «prospecteurs officiels» qui siphonnent tous les budgets publicitaires des entreprises et autres institutions publiques. Dans mes prospections, je les rencontre régulièrement. Leurs pratiques et leurs tarifs, souvent exorbitants, sont connus. Ils prospèrent, aux dépens de la presse nationale, grâce à une forme de naïveté ambiante. N'ayant pas de publicité, principal moyen de financement des médias, dans leur ensemble, comment voulez-vous avoir une presse écrite nationale de qualité? Ce déficit publi-

citaire, couplée à l'absence d'incitations financières institutionnelles, les fameuses aides de l'Etat à la presse, entre autres, explique, largement, pourquoi, depuis le printemps de la presse en 1991, le nombre de titres se réduit comme une peau de chagrin au Congo. Ceux qui sortent, *no lens volens*, le font au prix d'acrobaties et de contorsions inacceptables.

* Avez-vous pris contact avec la présidence de la République avant d'engager votre démarche judiciaire?

** Evidemment! Face à la superbe et l'arrogance intempestives des interlocuteurs de cette administration, j'ai dû me résigner à envisager, à mon corps défendant, et, dût-il m'en coûter (temps et argent), à porter l'affaire devant le tribunal compétent de Paris, en France. Mes avocats s'y activent depuis quelques jours. Les droits de création sont inaliénables, il ne faut pas l'oublier. Ce feuilleton judiciaire ne fait que commencer. Au moment où l'on parle d'Etat de droit dans notre pays, il est vraiment paradoxal qu'il y ait encore, autour du président de la République, des partisans du slogan, aussi inepte qu'écule: «Le ciel ne tombera pas».

Propos recueillis par Joël NSONI

Ministère de la santé et de la population

Combattre la malnutrition, un fléau qui touche encore des pays comme le Congo

L'Unicef, en partenariat avec le Ministère de la santé et de la population a organisé, du 29 octobre au 1^{er} novembre 2012, à la résidence Elonda de Kintélé (en banlieue Nord de Brazzaville), un atelier sous-régional de planification et de programmation pour la réduction de la malnutrition chronique dans quatre pays de la sous-région, à savoir le Cameroun, la République Centrafricaine, la RD Congo et la République du Congo. La rencontre de Brazzaville, dont l'ouverture et la clôture étaient présidées par Jean Philippe Ngakosso, directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population, en présence de Marianne Flach, représentante de l'Unicef au Congo, et du Dr. Alexis Mourou-Moyoka, directeur de l'hygiène publique et de la promotion de la santé, a eu pour objectif d'obtenir une compréhension commune de la malnutrition chronique et du rôle des différents secteurs. A l'issue de cet atelier, des recommandations ont été formulées à l'endroit des gouvernements et des partenaires techniques et financiers, ainsi que quelques résolutions ont été prises.

Regroupant les experts gouvernementaux, des Nations unies, des O.n.gs internationales et de la société civile des secteurs de la santé, de l'agriculture, de la nutrition, et des affaires sociales des pays participants, les travaux de l'atelier se sont déroulés en groupes, suivis des discussions en plénière. Des communications ont été faites sur l'état d'avancement de la lutte contre la malnutrition chronique dans les différents pays d'Afrique, en général, et dans ceux de la sous-région, en particulier, l'analyse des politiques et stratégies des pays basées sur les interventions efficaces et la priorisation et les processus de prise de décision dans la lutte contre la malnutrition chronique. Tous ces thèmes ont permis aux participants d'avoir une analyse approfondie des domaines clés d'interventions spécifiques et favorables à la malnutrition, de comprendre les systèmes, les structures et les organisations en appui à la réduction de la malnutrition chronique et de développer une feuille de route par pays, dans le but de combler les lacunes dans les stratégies de réduction du retard de croissance



Jean Philippe Ngakosso.

des enfants. Au terme de cette rencontre, des recommandations ont été formulées à l'endroit des gouvernements, entre autres: mettre en place ou redynamiser la plateforme multisectorielle de coordination de la nutrition au plus haut sommet de l'Etat; faire un plaidoyer pour susciter la mise en place d'une ligne budgétaire à la nutrition; prendre en compte la dimension nutritionnelle dans les projets et programmes agricoles et renforcer et élargir les interventions nutritionnelles en faveur



Marianne Flach (au milieu) pendant la cérémonie d'ouverture.

de la femme enceinte et allaitante à toutes les opportunités de contact. A l'endroit des partenaires techniques et financiers, ils sont invités à appuyer les pays, pour développer un outil de plaidoyer et mettre en place un cadre commun des résultats; appuyer l'organisation, en Afrique centrale, d'un atelier de plaidoyer pour la nutrition; documenter les expériences pilotes de transfert monétaires, y compris leur impact sur l'état nutritionnel des couches vulnérables; identifier et analyser les goulots d'étranglement des interventions à haut impact pour la lutte contre la malnutrition; prioriser la mise en œuvre des interventions pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, selon la nature du problème identifié dans le système de santé. A l'ouverture des assises, Marianne Flach, a défini la malnutrition et a énuméré les formes de la maladie, les caractéristiques et conséquences «la malnutrition aigüe, ou émaciation, en est la forme la plus visible et la plus connue. C'est le rapport entre la taille et le poids d'un enfant. Ce type de malnutrition affecte 20 millions d'enfants dans le monde, chaque

année. Cependant, il existe un autre type de malnutrition: la malnutrition chronique, ou retard de croissance. Elle affecte 195 millions d'enfants de moins de 5 ans dans le monde. Le retard de croissance est le rapport entre la taille et l'âge de l'enfant», a-t-elle dit. Ouvrant l'atelier, Jean-Philippe Ngakosso a indiqué que la malnutrition touche 39% d'enfants de moins de 5 ans, dont 46% en zone rurale et 32% en zone urbaine. En Afrique centrale, le taux de prévalence du retard de croissance lié à la malnutrition varie entre 24 et 43%, selon les statistiques de l'Unicef. Au Congo-Brazzaville, environ 175.000 enfants de 0 à 5 ans souffrent de la malnutrition chronique (soit un taux de prévalence de 24%). La République Démocratique du Congo, avec 40,7%, est le pays de l'Afrique de l'Ouest et du centre le plus affecté. Le Cameroun et la République Centrafricaine sont touchés, respectivement, à hauteur de 32,5% et 40,7%.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Ministère du tourisme et de l'environnement

Le P.n.u.d prêt à accompagner le Congo pour développer l'économie verte

Le ministre du tourisme et de l'environnement, Josué Rodrigue Ngouonimba, a conféré, vendredi 26 octobre 2012, dans son cabinet de travail, à Brazzaville, avec Mme Veerle Vanderweed, directrice du groupe de l'énergie d'environnement du P.n.u.d (Programme des Nations unies pour le développement), basé à New York, aux Etats-Unis. L'hôte du ministre du tourisme a, à cet effet, affirmé qu'elle est venue échanger avec le ministre congolais en charge de l'environnement, pour voir dans quelle mesure le P.n.u.d et le Congo devront continuer à travailler, ensemble, pour développer l'économie verte.

Pour Mme Veerle Vanderweed, il y a beaucoup de choses qui ont, déjà, été faites au Congo, dans le domaine de l'économie verte, mais son institution veut en faire encore davantage. «Le Congo possède beaucoup de potentialités en économie verte, notamment avec la forêt. Nous saluons les efforts qu'il entreprend en faveur du développement de l'économie verte et continuerons à soutenir ses efforts dans ce domaine», a-t-elle rassuré. Le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba a, de son côté, réaffirmé l'engagement du Congo à développer l'économie verte et à diversifier son économie: «Le gouvernement du Congo fournit des efforts, en vue de la diversification de l'économie congolaise, basée, essentiellement, sur le pétrole. Dans la nécessité de diversifier son économie, le Congo s'est



Mme Veerle Vanderweed

engagé à développer l'économie verte, en même temps que le secteur des hydrocarbures, des mines solides et de l'industrie. Aussi, je



Josué Rodrigue Ngouonimba (à g.) et Veerle Vanderweed.

saisis cette occasion, pour exprimer, au nom du chef de l'Etat, la gratitude du gouvernement congolais à l'endroit du P.n.u.d pour son soutien multiforme». Il faut noter que, dans sa politique de développement de l'économie verte, le Congo s'emploie à intégrer les liens entre pauvreté et environnement dans les mécanismes de prise de décisions, de budgétisation et de mise en œuvre. Cependant, l'intégration des liens entre pauvreté et environnement est un effort pluriannuel et multipartite

qui nécessite un travail en commun entre acteurs gouvernementaux, acteurs non gouvernementaux et acteurs du développement. Par ailleurs, l'économie verte reste un outil de grande importance pour la réalisation du développement durable et l'éradication de la pauvreté en Afrique. Et, avec ses 22 millions d'hectares de forêts, le Congo dispose de réels atouts pour engager le combat vert, avec assurance.

Alain Patrick MASSAMBA

Visite officielle du secrétaire exécutif de l'E.a.a à Brazzaville

Idrissa Doucouré a relancé la coopération entre l'agence panafricaine et le Congo

Du 27 au 31 octobre 2012, le secrétaire exécutif de l'E.a.a (Agence intergouvernementale panafricaine eau et assainissement pour l'Afrique) (Ex-Crepa), Idrissa Doucouré, a effectué une visite officielle de travail, à Brazzaville, en compagnie de Joseph Wethe, représentant régional de l'E.a.a en Afrique centrale, et de Georgette Ingani, représentante de l'E.a.a au Congo. Durant son séjour, il a procédé à la signature d'un accord de siège avec le secrétaire général du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, d'un contrat programme avec le Ministère de l'énergie et de l'hydraulique et d'un protocole de partenariat avec les Ministères de l'agriculture et de la santé. Il a, aussi, tenu des séances de travail avec la représentation nationale de l'E.a.a.

Lors de sa visite à Brazzaville, outre la signature des accords, Idrissa Doucouré a expliqué à ses interlocuteurs les réformes institutionnelles qui ont conduit à la création de l'E.a.a, sur les cendres du Crepa. Sa visite de travail dans la capitale congolaise a permis ainsi de donner une base juridique aux activités de l'agence au Congo. Le contrat programme, signé avec Henri Ossebi, ministre de l'énergie et de l'hydraulique, permettra de définir, avec exactitude, la contribution de l'E.a.a au développement du secteur de l'eau et de l'assainissement dans notre pays. L'agence vise à appuyer le programme du



Idrissa Doucouré.



Poignée de main entre Idrissa Doucouré et Henri Ossebi.

gouvernement congolais dans le domaine de l'accès des populations à l'eau potable et de l'assainissement. Selon Idrissa Doucouré, ce partenariat entre le gouvernement du Congo et l'E.a.a va couvrir la période de 2012 à 2015. «Nous nous sommes fixés des objectifs, notamment pour pourvoir les services d'eau et d'assainissement à un million de Congolais. Ce qui va représenter 12,5% de la contribution nécessaire pour atteindre les O.m.d au Congo. Le gouvernement a, déjà, défini son programme national sur lequel nous venons en appui», a-t-il déclaré. «Il y a des interventions aussi bien en milieu urbain et périurbain, surtout dans les quartiers défavorisés, pour aider, également, dans le cadre de l'habitat social. Car, comme vous le savez, les questions d'eau et d'assainissement, pour fournir ces services, de façon durable, il nous faut, d'abord, sécuriser les questions d'habitat et, donc, nous allons travailler à fournir des services d'habitats sociaux aux communautés, tout en intégrant l'eau et l'assainissement, mais également, nous allons mener des actions de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs», a-t-il précisé. Selon le ministre Henri Ossébi, qui a souligné l'importance de l'accord signé, et qui souhaite passer à l'action, «la contribution du Congo est attendue à hauteur d'un milliard cinq cent millions de francs Cfa». L'accord de siège a été signé au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, entre Idrissa Doucouré et le secrétaire général du Ministère des affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina. Il permettra à l'agence de pouvoir construire son siège à Brazzaville et un terrain de 3000 mètres-carrés a été réservé pour cela. Créée dans le cadre de la décennie de l'eau potable et de l'assainissement, l'E.a.a a remplacé le Crepa (Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement) et son champ d'action recouvre les 54 pays d'Afrique. Cette réforme institutionnelle avait été décidée à Ouagadougou (Burkina Faso) à l'issue de la seconde session extraordinaire du conseil des ministres de l'ex-Crepa, tenue du 5 au 8 décembre 2011, en marge du forum de haut niveau sur l'eau et l'assainissement. L'E.a.a est donc devenu un organisme interétatique africain, œuvrant pour l'accès des populations défavorisées et vulnérables, à l'hygiène, l'assainissement et l'eau potable.

Alain Patrick MASSAMBA

Communiqué de presse

Les premiers portiques de CONGO TERMINAL sont en route pour le Port de Pointe-Noire

Pointe-Noire, lundi 5 novembre 2012

Les deux premiers portiques acquis par CONGO TERMINAL ont quitté le port de TAICANG (Chine), sur un navire spécialisé, en compagnie de deux autres portiques destinés à un port voisin. L'arrivée sur le terminal à conteneurs du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) est prévue actuellement pour le 26 novembre 2012.

Ces équipements modernes sont inscrits, nous le rappelons, dans le vaste programme d'investissement en cours, visant à faire du Port Autonome de Pointe Noire la " *Porte océane de l'Afrique Centrale*".



Ils sont les premiers des huit portiques qui équiperont à terme les quais G1 à G4 du terminal à conteneurs. Rappelons également que l'extension de ces quais avec une longueur totale portée à 800 mètres est en cours de finition, avec un tirant d'eau final porté à -15 mètres.

Ces nouveaux équipements et ces nouvelles infrastructures permettront rapidement d'accueillir des navires porte-conteneurs de très grande capacité et d'en assurer les opérations avec une excellente productivité

Nous reviendrons plus en détail pour l'arrivée et le débarquement des portiques de CONGO TERMINAL.

Contact presse: 05 775 11 62
 contactct@congo-terminal.com
 www.congo-terminal.net



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 05 522 23 66/ 05 568 87 06

AVIS DE PROROGATION DE LA DATE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL EN SUIVI EVALUATION

Référence et date de publication
- La Semaine Africaine N° 3237 du vendredi 26 octobre 2012
- Les Dépêches de Brazzaville N° 1603 du Mardi 23 octobre 2012

Il est porté à la connaissance des potentiels candidats au poste de Consultant International en Suivi Evaluation publié dans les journaux mentionnés ci-dessus que la date limite de dépôt de candidature initialement prévue pour le 14 novembre 2012 est prolongée au 25 novembre 2012. Les dossiers sont à déposer à la même adresse sis 05 et 06 rue Isaac Locko dans le secteur de Blanche Gomez.

Le Coordonnateur du PADE
Joseph IBARA



REPÚBLICA DE ANGOLA
EMBAIXADA DA REPÚBLICA DE ANGOLA NA REPÚBLICA DO CONGO
B.P.: 388- TEL 81.47.21-FAX: 81.52.87- TLX: 53321 KG

COMMUNIQUE DE PRESSE

A la lumière des conclusions issues de la rencontre de travail tenue le 30 Octobre 2012, à Brazzaville, par les délégations angolaise et congolaise, conduites par le Ministre de Relations Extérieures de l'Angola et le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération du Congo, relative à la cessation, à compter du 30 Septembre 2012, du statut de réfugié de ressortissants angolais vivant en République du Congo,

L'Ambassade de la République d'Angola en République du Congo-Brazzaville invite ses compatriotes à se présenter aux services consulaires de cette Mission Diplomatique et aux Consulats Généraux de Pointe-Noire et Dolisie, pour se faire enregistrer, munis des pièces justificatives.

Elle informe, à cette occasion, que l'opération de rapatriement volontaire des réfugiés se poursuivra jusqu'en Janvier 2013.

Brazzaville, le 5 novembre 2012.

ANNONCE

La société NOBA, agence d'intérim et de placement de personnel, propose une solution complète pour la gestion des Ressources Humaines des entreprises:

- * Le recrutement ordinaire ou spécialisé, tout type de contrat;
- * La sous-traitance.

Tél.: 06-873-20-30/06-953-50-12
E-mail: societe.noba@yahoo.com



**Radio Magnificat
93.7FM**

Notre Radio, à votre service depuis 5 ans.
La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.7 FM

Nos Contacts: Tel: 531 12 60 – 543 12 30
952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr
Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'Imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 78 ans de savoir-faire à vous plaire

Sur le Site de
La Semaine Africaine,
téléchargez le Fichier
PDF du Journal.

www.lasemaineafricaine.com

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° CEDAP/COG/005/2012**



Introduction:

Le Centre d'Exécution et d'Appui aux Programmes et Projets (CEDAP) du bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo a le plaisir d'informer les prestataires qu'il lance un appel d'offre pour la construction d'un centre polyvalent du village OBABA dans le district de Gamboma (Département des Plateaux).

Le présent avis d'appel d'offres vise à recruter un prestataire spécialisé dans la construction préalablement à la signature d'un contrat et à l'établissement d'un bon de commande.

Conditions de participation:

Pour que les offres soient valables, les soumissionnaires doivent répondre aux exigences suivantes:

1. Etre agréé par l'Etat congolais;
2. Ne pas employer de mineurs;
3. Disposer de capacités financières et matérielles permettant de répondre aux exigences liées au Protocole d'Accord;
4. S'engager à livrer les services aux dates et heures stipulées dans le contrat,
5. S'engager à maintenir les prix inchangés pendant la durée convenue de commun accord par les deux parties;
6. S'engager à ne proposer que des services de bonne qualité répondant aux normes internationales;
7. S'engager à ne pas utiliser la signature du contrat établi avec le PNUD à des fins publicitaires.

Dossiers à fournir:

Les soumissions devront comprendre les pièces

suivantes, dûment remplies, signées et cachetées:

1. Un formulaire de soumission;
2. Une fiche technique;
3. Liste des principaux services de nature équivalente à ceux détaillés dans la fiche technique;
4. Toute documentation attestant la régularité des soumissionnaires avec le fisc congolais.

Les dossiers d'appel pourront être retirés à la réception du PNUD, à l'aide d'une clé USB neuve, à partir du mardi 13 novembre 2012, à 8 heures, jusqu'au jeudi 06 décembre 2012, à 16 heures, heure locale (GMT+1).

Les soumissionnaires sont priés de déposer leurs offres sous pli fermé, au Bureau du PNUD, au plus tard, le mercredi 13 décembre 2012, à 16 heures, en précisant sur l'enveloppe scellée les adresses et mentions suivantes:

M. Eloi KOUADIO IV
Représentant Résident a.i
PNUD -B.P: 465, Brazzaville,
République du Congo
APPEL D'OFFRES N°CEDAP/COG/005/2012
Mention: A n'ouvrir que lors du dépouillement des offres

N.B. La Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement se réserve le droit de rejeter toutes offres incomplètes, mal adressées et parvenues après la date de clôture, sans qu'elle n'ait à s'expliquer de quelque manière que ce soit.

Fait à Brazzaville, le 6 novembre 2012

Eloi KOUADIO IV
Représentant Résident a. i



AVIS DE RECRUTEMENT

N/Réf: 169/MDA/REP/12

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Mise à échelle de la moustiquaire imprégnée d'insecticides et de l'accès aux combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine au Congo » financé par le Fonds Mondial, le Bureau de Médecins d'Afrique Congo recherche:

- Un Responsable Administratif et Financier (RAF)

I. **Durée du contrat:** 06 mois renouvelables

II. **Lieu de travail:** Brazzaville.

III. **Composition du dossier:**

- une lettre de motivation à adresser au Représentant de Médecins d'Afrique au Congo ;
- une copie légalisée du diplôme, conforme à l'original: BAC + 4 en Gestion Comptable et Financière ou contrôle de gestion;
- un Curriculum Vitae;
- un Casier Judiciaire;
- un Certificat de Nationalité;
- un Extrait d'Acte de Naissance;
- deux (2) cartes photos format identité (couleur)
- un Certificat Médical.

IV. **Qualifications requises:**

- Expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans.
- Maîtrise des langues française et anglaise;

V. **Compétences et capacités:**

- Gestion Administrative;
- Gestion Financière et Comptable;
- Gestion des Ressources Humaines;
- Maîtrise des Progiciels comptables;
- Rigueur;
- Etre méthodique;
- Avoir le sens d'organisation;
- Esprit d'initiative;
- Maîtrise de l'outil informatique;
- Aptitude à la formation;
- Capacité à travailler sous pression.

II. **Date limite de dépôt des dossiers:** le 20 novembre 2012, à 16h 00mn.

Lieu de dépôt des dossiers de candidature: Siège de Médecins d'Afrique Congo, Case 86, sections B quartier Milice Bacongo Brazzaville

B.P: 45

Tél: 06 667 62 09

e-mail: amabrazza@yahoo.fr

Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher de Médecins d'Afrique à l'adresse susmentionnée pour obtenir les renseignements complémentaires sur les termes de référence du poste.

Le Représentant de Médecins d'Afrique au Congo

Dr Davy Irénée LOUVOUEZO

Solennité de la Toussaint au Congo

Entre les amarres culturelles non-rompues et le catholicisme en procès

La loi N° 2-94 du 1^{er} mars 1994 fixant les jours fériés chômés et payés, déclare le 1^{er} novembre fête légale, chômée et payée sur le territoire de la République du Congo. S'il est vrai, en matière de droit, qu'une loi suffisamment promulguée revêt un caractère obligatoire, la présence massive des Congolais aux cimetières ce jour est loin d'être le fruit d'une obéissance à la loi. Il s'agit plutôt de l'expression d'un trait culturel, toujours présent dans l'imaginaire collectif, à savoir la vénération des morts. Mais le 1^{er} novembre est d'abord une fête catholique, de tous les saints. Il se pose alors la question de la célébration, dans l'équilibre, d'une fête catholique, par des catholiques et des non-catholiques, sous la bannière de la Loi.

1. Des faits

S'il est un élément capable de rassembler un peuple en une nation, c'est bien la pratique culturelle. Poser le même acte culturel, en même temps et en un même lieu, demeure la fibre solide qui permet aux hommes qui vivent dans un même territoire de tisser ensemble la toile de leur vie commune. Mais la célébration de la Toussaint au Congo offre le spectacle d'une société éclatée, sans horizon culturel commun, séjournant dans une sorte de tour de Babel sociétale. Trois faits, au moins, permettent d'illustrer cet éclatement.

Du côté des catholiques, il y a d'abord la participation à la messe, de préférence très tôt le matin. Et la messe est demandée par les fidèles, afin de prier pour les membres de familles décédés. Ensuite, il y a le départ vers les cimetières, pour ceux qui le peuvent.

Chez les non-catholiques et les autres confessions chrétiennes, les opinions et les pratiques sont diverses. Ici, c'est un pasteur qui interdit aux fidèles toute forme de célébration pour

les morts; là, c'est une veillée de prière autour de la tombe du fondateur de l'église, décédé. Du côté du gouvernement, la tradition est chaque fois respectée: dépôt officiel des gerbes de fleurs aux cimetières de la place; recueillement autour des tombes des membres décédés de la famille présidentielle. Dans l'ensemble de la population, les rituels sont toujours les mêmes: actualisation des rites funéraires, monologue devant la tombe, nettoyage, libation, pleurs, danses folkloriques.

Cette diversité de pratiques autour d'une même fête exige une réflexion susceptible d'aider le peuple congolais à constituer une forme d'unité culturelle, à travers la célébration culturelle de la Toussaint.

2. La Toussaint: du passé historique à l'adaptation congolaise

Au IV^e siècle, l'Eglise grecque décide de fêter les martyrs chrétiens, considérés comme les premiers saints, morts pour leur foi. Cette fête est célébrée le premier dimanche après la



Fr. Claver Boundja, O.p.

Pentecôte dans l'Eglise orthodoxe.

Au VII^e siècle, le Panthéon de Rome devient une église dédiée à Sainte-Marie des martyrs. Ainsi, au culte des divinités romaines, se substitue le culte des saints. C'est à cette occasion que la fête de la Toussaint est instituée. En effet, les Romains devenus maîtres du monde, avaient construit en l'honneur de tous les dieux un temple et l'appelèrent le Panthéon, ce qui signifie le temple de tous les dieux. Les prêtres des idoles racontaient que la déesse Cybèle, qu'ils appelaient la mère de tous les dieux, leur était apparue; et cette déesse leur aurait dit que, si Rome voulait remporter la victoire sur toutes les nations, on eût à élever, à tous les dieux ses fils, un temple magnifique. Ce temple fut construit sur une base circulaire, afin de symboliser l'éternité des dieux.

Sous le règne de l'empereur

Phocas, lorsque depuis longtemps déjà Rome était devenue chrétienne, le pape Boniface obtint de l'empereur le susdit temple, le débarrassa de toutes ses idoles et, le 3 mai de l'année 605, le consacra à la Vierge Marie et à tous les martyrs: d'où il reçut le nom de Sainte-Marie aux Martyrs. Au départ, elle est célébrée en mai. On l'a ensuite déplacée au 1^{er} novembre, qui est le jour de l'an celte et s'oppose au 1^{er} mai. Plus tard, le pape Grégoire transporta au 1^{er} novembre la date de la fête anniversaire de cette consécration. Lors de cette fête, les fidèles venaient en foule, pour rendre hommage aux saints martyrs, et le pape jugea meilleur que la fête fut célébrée à un moment de l'année où les moissons étaient faites, les pèlerins pouvaient plus facilement trouver à se nourrir. En même temps, ce pape décréta qu'on célébrerait, ce jour-là, dans l'Eglise tout entière, non seulement l'anniversaire de cette consécration, mais la mémoire de tous les saints. Et ainsi ce temple, qui avait été construit pour toutes les idoles, se trouve aujourd'hui consacré à tous les saints.

Il convient de remarquer qu'au VII^e siècle, il n'y a pas encore la division des Eglises en catholiques, orthodoxes et protestants. De ce point de vue, la Toussaint peut être reconnue comme l'héritage commun du passé chrétien; un héritage qui se constitue en guise de tradition, avec pour point de départ, l'adaptation de l'Eglise aux situations contextuelles et histo-

riques des peuples. Que certains chrétiens n'acceptent pas ce passé romain, cela n'efface en rien le lien naturel qu'il réalise avec les cultures africaines d'aujourd'hui. Les chrétiens doivent vivre leur foi dans l'histoire et dans la société, et la production d'une civilisation ou d'une culture chrétienne intègre, consciemment ou inconsciemment, les valeurs culturelles ambiantes.

Le problème de fond qui se pose lors de la célébration de la Toussaint au Congo est donc celui de l'harmonisation et du sens de cette fête, du point de vue politique, religieux et culturel. Pendant la période du monopartisme, la religion était éloignée de la sphère publique, pour être logée dans le bas-fond de l'insignifiance. Dans un tel contexte, la Toussaint de-

vrait perdre son caractère religieux pour devenir la fête des morts, à caractère animiste. Mais la réhabilitation de la religion, à partir de 1990, est allée dans une forme de précipitation qui mêlait les revendications partisans aux règlements de comptes, teintée d'une coloration d'ignorance des enjeux véritables d'un tel changement social. C'est ainsi que la loi de 1994, fixant les journées chômées, est la fille d'un contexte sociopolitique incertain et flou. Il est sans doute urgent de réviser cette loi, avec des années de recul, pour y intégrer les éléments culturels réels, qui reflètent la mosaïque culturelle des peuples congolais. La question directrice serait la suivante: comment articuler, dans une célébration nationale, ce qui est d'origine catholique, avec l'imaginaire culturel sur notre rapport aux défunts, en tenant compte des résidus du passé marxiste à la congolaise, dont les principaux maîtres sont encore vivants?

Fr. Claver BOUNDJA, O.p.

REMERCIEMENTS

Les enfants TOUMBA et famille, remercient toutes les personnes, parents, amis, collègues, force publique et connaissances qui les ont soutenus lors du décès de leur père TOUMBA Jacques. Décès survenu, le vendredi 19 octobre 2012 à l'hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire. L'inhumation a eu lieu, le mercredi 24 octobre 2012, au cimetière de Ndjéno.

Nous avons été très touchés par votre marque d'attention, d'affection, de sympathie, d'assistance et de soutien multiforme, de son hospitalisation jusqu'à l'inhumation.

Merci de tout cœur et croyez à toute notre reconnaissance!



AVIS DE RECRUTEMENT

IMEX Promotion Afrique Médicale (GROUPE IMEX), procède à un recrutement pour le poste de Secrétaire-Comptable, poste à pourvoir au plus tard le 1er décembre 2012.

LIEU DE TRAVAIL: Brazzaville

PROFIL:

- Niveau d'étude: Bac+2 ou équivalent
- Expérience professionnelle en secrétariat et en comptabilité d'au moins 2 ans
- Excellente maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel. ...)
- Langues de travail: Français et anglais

MISSIONS:

- Traitement de textes
- Traitement des Dossiers confiés en liaison avec la Direction;
- Préparation des réunions et déplacement;
- Etablissement des Bons de commande ;
- Suivi de l'Agenda de la Direction;
- Traitement des pièces comptables;
- Saisie des pièces comptables;
- Classement des pièces comptables ;
- Tenue de la caisse de fonctionnement;
- Reporting journalier des écritures comptables au Responsable Financier;
- Gérer la relation avec les fournisseurs.

DOSSIERS A FOURNIR:

- CV
- Lettre de motivation
- Diplômes

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés uniquement par email à:

E-mail: contact@imex-group.fr



REPRESENTATION NATIONALE DU CONGO

Avenue du Maréchal Lyautey - Enceinte Château d'eau SNDE - CHU Arr. 3 Poto-Poto
BP: 152 - Tel: 00 242 05 527 70 36 - Brazzaville - République du Congo
E-mail: crepa_cncg@yahoo.fr - Site web: www.wsafrica.org

Avis de recrutement

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du volet IEC du Projet d'Assainissement des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, EAA (Ex CREPA) lance un avis pour recruter:

- 10 Agents commerciaux qualifiés et ayant de l'expérience;
 - 50 maîtres artisans maçons qualifiés, pouvant travailler dans tout Brazzaville.
- A cet effet, toute personne intéressée par le présent avis est priée de fournir au plus tard le Mercredi 21 Novembre 2012 à 15 heures, au Siège de EAA-Congo, les pièces ci-après:
- 1- Pour les agents commerciaux
 - Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du volet IEC du projet;
 - Un curriculum vitae détaillé
 - Une copie du diplôme académique le plus élevé, justifiant le niveau d'étude du candidat.
 - 2- Pour les artisans maçons
 - Venir juste s'inscrire au siège de EAA, muni d'une copie de sa carte d'identité.

EAA est située à l'adresse suivante: Avenue du Maréchal Lyautey - Enceinte Château d'eau SNDE - CHU Arr. 3 Poto-Poto BP: 152 - Tel: 00 242 05 527 70 36 - Brazzaville - République du Congo E-mail: crepa_cncg@yahoo.fr - Site web: www.wsafrica.org.

Le Coordonnateur,
Candace Thierry MEGAN

Agence Intergouvernementale Panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique EAA

Pays membres: Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Cote d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Centrafrique, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.

Après la tempête qui a soufflé sur les villages du département du Pool

La Foceb manifeste sa solidarité envers les populations sinistrées

Les pluies torrentielles accompagnées de violents vents qui se sont abattues, le mercredi 10 octobre 2012, ont laissé un tableau de tristesse dans le district de Boko (département du Pool). Une bonne frange de la population se retrouve sinistrée désormais, suite à cette catastrophe. Avec elle, de nombreux villages portent des stigmates de la bourrasque qui les a frappés, en détruisant maisons et cases et en déracinant les arbres. Selon Mme Sance Laudra, chef de la circonscription d'action socio-sanitaire du district de Boko et responsable chargée de la réception des divers dons et de la distribution aux ayants-droits, 20 villages ont été secourus par cette bourrasque. Le district de Boko compte près de 350 ménages, 1300 sinistrés sans abris et une personne du 3^{ème} âge décédée au village Taba.

Parmi les villages touchés par la bourrasque, on peut citer: Voka, Loubanda, Kindounga, Ndimba, Maba-ba, Taba, Malela-Ndoki, Mankami, Makonongo, Matsuini, Mbandza-Nsanda. Très touchée, sœur Marie Brigitte Yengo, présidente de la Foceb (Fondation cardinal Emile Biayenda), s'est rendue vendredi 26 octobre 2012, à Voka, pour se rendre compte des dégâts causés par ce sinistre, et manifester sa compassion à ces hommes et femmes désormais sans toit. Dans sa gibecière, la présidente de la Foceb a apporté des sacs de riz, du savon, des habits, du lait et autres denrées non périssables. Le don était réceptionné par Mme Sance Laudra, en présence de l'abbé Arnel Prosper Bouity, curé de la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice de Voka, assisté de M. Daniel Ndalla, secrétaire du village de Voka. D'autres dons

de ce type suivront dans d'autres localités, touchées par cette bourrasque. Profitant de cette visite, sœur



Sr Marie Brigitte Yengo remettant le don à Mme Sance Laudra.



L'église Notre-Dame Auxiliatrice de Voka, un édifice à sauvegarder.

Marie Brigitte Yengo a fait un constat amer sur la dégradation très avancée de l'église Notre-Dame Auxiliatrice de Voka, qui présente de grosses fissures. Selon le curé de la paroisse, cette église résiste grâce à quelques poteaux de sécurité qui la soutiennent. Mais si l'on n'y prend garde, le pire n'est pas loin de se produire, ce qui serait catastrophique. C'est pourquoi, profitant à son tour de la présence du reporter de La Semaine Africaine, le curé de la paroisse a lancé un cri de cœur aux pouvoirs publics en vue d'un projet de réhabilitation de cet édifice monumental du diocèse de Kinkala.

Pascal BIOZI KIMINOU

50^{ème} anniversaire du Concile Vatican II

Leçon 5: la conclusion des assises

La 5^{ème} partie de notre réflexion conclue la série des articles publiés dans les précédentes éditions de La Semaine Africaine (numéros 3232, 3234, 3237 et 3239) au sujet du concile Vatican II. Dans cette 5^{ème} partie, nous faisons le point sur les différentes étapes abordées et sur le long chemin parcouru pour déboucher sur l'importance du Vatican II aujourd'hui.

Conclusion

«Le concile Vatican II est certainement l'événement le plus marquant de l'histoire de l'Eglise catholique au XX^e siècle» (1). Ces mots d'un auteur nous montrent la portée et l'ampleur de ce concile. Dans le même sens, Jean-Paul II écrit dans son testament: «Je désire encore une fois exprimer ma gratitude à l'Esprit Saint pour le grand don du concile Vatican II, auquel ensemble avec l'Eglise tout entière, et surtout avec tout l'épiscopat, je me sens débiteur. Je suis convaincu qu'il sera donné, pour longtemps, aux nouvelles générations de puiser les richesses de ce concile. Comme évêque qui a participé à l'événement conciliaire du premier au dernier jour, je désire confier ce grand patrimoine à tous ceux qui sont et seront appelés à le réaliser» (2). Ce concile commencé dans un climat d'incertitude, de pessimisme pour certains et d'optimisme pour d'autres, a été conclu dans les meilleurs des modes possibles et dans un climat aussi inattendu par rapport aux multiples interrogations qui ont accompagné le concile: de l'annonce de sa tenue au déroulement des travaux jusqu'à la clôture. Même s'il n'y a eu aucun projet au départ, l'unique but était celui de «l'aggiornamento» ou de «renouveau», c'est-à-dire, celui de revoir la vie de l'Eglise dans

son ensemble pour adapter le message du Christ aux exigences des temps nouveaux (*quam tempora postulans nostra*) disait Jean XXIII dans son discours inaugural. Au terme de cette réflexion dont le leit motif était de retracer les grandes étapes du concile Vatican II, il sied de préciser que le concile déroulé entre 1962 et 1965 a marqué la vie de l'Eglise. Un concile différent des autres par sa nature et par ses décisions, d'abord connu comme un concile strictement pastoral et non dogmatique dont l'enjeu n'était pas de promouvoir une autre doctrine mais d'étudier les modalités de l'annonce de l'évangile dans les temps présents. Ce concile n'a condamné personne et n'a jeté un anathème sur qui que ce soit comme tous les conciles précédents (l'un de ses mérites). D'ailleurs, Jean XXIII pendant la messe d'ouverture avait demandé aux Pères conciliaires d'«utiliser les remèdes de la miséricorde plutôt que les armes de la sévérité». En substance, ce concile est aussi reconnu pour son enseignement abondant (touchant tous les domaines), la richesse de ses innombrables documents (16 au total) et au plus grand nombre de ses participants (donnant à ce concile un caractère indubitablement universel avec la présence des délégués des autres religions). Toutes ces caractéristiques ont fait de ce



Abbé Brice Armand Ibombo.

concile un événement exceptionnel et universel de l'histoire des conciles. Ce qui faisait dire au bienheureux Jean-Paul II: «A la fin du grand jubilé de l'an 2000, je sens le besoin d'affirmer et de retenir le concile Vatican II comme la grande grâce dont l'Eglise a bénéficié au XX^e siècle: en cela, il nous est donné une boussole sûre pour nous orienter dans le chemin du siècle qui s'ouvre» (3). En dernière analyse le grand problème post concile reste celui de l'accueil de ses déci-

sions (la *receptio*) et l'actualisation de son enseignement, une richesse encore à déchiffrer car restée souvent enfouie dans les mains des seuls intellectuels et ecclésiastiques. Ce 50^{ème} anniversaire de son ouverture est sans doute l'occasion de réactualiser les décisions du concile, les faire connaître au grand public pour que l'héritage du concile Vatican II soit connu par tous. Telle est la mission de l'Eglise, «épouse du Christ et peuple de Dieu» (L.G. Chap. II), en cette année de la Foi et de la relance de la nouvelle évangélisation.

Abbé Brice Armand IBOMBO

Notes:

- (1) Voir Le Concile Vatican II 1962-1965, texte intégral, Editions Artège, Perpignan, 2012.
- (2) Pierro MARINI, «Il concilio Vaticano II», in Vita pastorale, n.8 agosto-settembre 2012, p. 80.
- (3) Jean-Paul II, Lettre apostolique Novo millennio ineunte, n. 57.

COMMUNIQUE

Le C.p.s (Centre préparation sûre) organise un exposé-débat sur le thème: «La social-démocratie aujourd'hui: quelle stratégie?». L'exposé-débat aura lieu le samedi 17 novembre 2012 à 10h, au C.e.r.c (Centre d'études et de recherches chrétiennes), dans l'enceinte de La Semaine Africaine, face au Chu de Brazzaville. Comme orateur: Hyacinthe Lerogaton Tsoni, analyste, promoteur du Centre préparation sûre. Il aura pour modérateur Guy Sosthène Kabikissa, avocat.

XXXI^{ème} Dimanche Ordinaire B

«Donnons tout avec cœur au Seigneur»!

Textes: 1 R 17,10-16; He 9,24-28; Mc 12,38-44

Les textes de ce dimanche proposent une méditation très importante. Le point qu'ils soulèvent est en effet d'une portée universelle pour nos vies de croyants certes, mais aussi tout simplement pour nos vies d'hommes et de femmes vivant en ces temps si étonnants par leur nouveauté, comme par leur angoisse et les espoirs qu'ils peuvent susciter.

Le point de départ, dans le récit du livre des Rois, est on ne peut plus modeste. Une pauvre veuve sans prétention. Le prophète Elie s'arrête auprès d'elle. La famine s'étend sur tout le pays. Elle ne possède plus qu'un peu d'huile et un peu de farine pour un dernier pauvre repas qu'elle prendra avec son fils. Après quoi, elle n'aura plus qu'à attendre la mort. Or, le prophète lui demande de lui faire cuire un petit pain. En même temps, il lui annonce que Dieu pourvoira à ses besoins. Elle ose obéir au prophète. De fait, ni la farine ni l'huile ne s'épuisent. Déjà, il nous est indiqué combien l'humble audace de cette femme était nécessaire pour que la parole du prophète s'accomplisse. Lequel de deux actes de courage, celui du prophète qui ose annoncer ou celui de la femme qui ose faire confiance, fut déterminant pour que s'accomplisse une merveille de Dieu? Disons que les deux furent nécessaires. Oser dire à la Mer Rouge de se retirer ou oser poser ses pieds sur le passage ouvert, il faut bien la complémentarité de deux courages pour libérer le peuple de l'esclavage.

C'est bien cette même audace que Jésus admire en cette autre veuve qu'il vient de voir déposer une simple obole dans le trésor du Temple. Ici, Jésus explicite ses sentiments. Il nous dit, en effet, que ce qui est admirable dans l'attitude de cette femme, c'est l'humilité. En fait, elle sait bien que son obole n'aura pas grande efficacité financière. Mais ce qui compte, aux yeux de Dieu, aux yeux de Jésus, c'est l'humble sincérité de cette femme. Ce n'est pas tant ce qu'elle donne qui compte. Ce qui est important, c'est ce qu'elle perd. S'il est vrai qu'elle ne donne qu'une obole, il est vrai aussi, qu'elle perd tout.

L'authenticité et la sincérité ne vont pas toujours de pair. On peut être très sincèrement dans l'erreur. On peut très sincèrement poser un geste que l'on croira bienfaisant et qui pourtant nuira à ceux que nous voulions aider. L'évangile est catégorique: la sincérité prime sur l'efficacité. Nous retrouvons ici le primat de la conscience. Lorsque tout le possible a été fait, certes, pour que la conscience soit éclairée, c'est la conscience sincère qui devient norme d'action. C'est elle que le Christ regarde. C'est elle, c'est la droiture avec laquelle quelqu'un la suit, qui fait la joie de Dieu.

Pourtant, la joie de Jésus devant la veuve a une autre source. Il vient de voir une femme, c'est vrai, qui n'a pas regardé à l'efficacité de son geste pour le poser. Mais en outre, cette femme a vraiment donné son nécessaire. Elle a tout donné. Nous trouvons, ici, une nouvelle règle de l'évangile jointe à la première. Nous pouvons la formuler ainsi: tant qu'on n'a pas tout donné on n'a rien donné. L'histoire de l'homme riche qui repartit triste parce qu'il avait de grands biens nous enseigne la même chose.

En fait, ce sont tous nos rapports avec les choses qui sont ici évangélisés. Spontanément, nous nous sentons propriétaires. Nous croyons, par conséquent, avoir tous les droits pour user de nos biens à notre guise, à notre fantaisie. L'évangile nous dit tout autre chose. Il nous dit: *qu'as-tu que tu ne l'aies reçu?* Si vraiment nous avons compris que nos biens, fussent-ils gagnés le plus légitimement du monde, ne nous appartiennent pas mais nous ont été confiés par Dieu, cela pourrait changer quelque peu la manière dont nous les utilisons. Tout perdre, c'est cela: considérer que tout ce que nous avons nous a été confié. Tout perdre, c'est penser que nos biens doivent servir à tous. D'abord à ceux dont nous sommes directement responsables, c'est vrai. Mais lorsque nous partageons avec d'autres, il nous faut penser que ce n'est pas œuvre de charité. C'est justice. Nous ne faisons qu'accomplir, en cela, la gérance que le Seigneur nous a confiée.

Une prière de saint Ignace de Loyola nous fait dire ceci: «Tout ce que j'ai et possède, Seigneur, tu me l'as donné. A toi je le rends. Tout est à toi, disposes-en selon ta volonté. Donne-moi seulement de t'aimer avec ta grâce. Ainsi je suis assez riche et ne demande rien de plus».

Saturnin Cloud BITEMO, Sj
Maison Saint Ignace
(Brazzaville)

VI\DKP #RSWIF
Pour tout achat de vos verres et montures aux meilleurs prix
Contact:
La Semaine Africaine Brazzaville
Tél.: +242 05 500 77 77 / 06 610 77 77
Email: agngouma@yahoo.fr



Dans le cadre de leur développement CFAO MOTORS et CFAO EQUIPEMENT, recrutent, des Commerciaux et des Contrôleurs de Gestion.



- Des commerciaux expérimentés pour des gammes Auto et Poids Lourds (Réf. MCcx-10-2012)
- Des Contrôleurs de gestion (Réf. MCG-10-2012)

A/- Conseillers Commerciaux :

De nationalité congolaise, ils (elles) s'appuient sur une expérience réussie de 3 ans au moins. Les candidats intégreront les équipes des Départements VN (Véhicules neufs), et VI (Véhicules Industriels). Postes ouverts à Pointe-Noire et à Brazzaville.

MISSIONS :

Seront chargés de la prospection et de la relation commerciale avec un portefeuille de clients identifiés. Ils veilleront à conseiller efficacement leurs clients sur les produits et matériels en mettant en avant les avantages techniques et en recherchant la meilleure adéquation avec leurs besoins. Ils suivront les livraisons et veilleront à la satisfaction des clients après l'acte d'achat.

PROFIL RECHERCHE :

Diplôme de niveau Bac + 4 en action commerciale, en économie ou/et en mécanique ayant une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en entreprise industrielle ou commerciale ou bien diplôme de niveau Bac + 2 minimum avec une expérience professionnelle de 5 années au moins.

QUALITES REQUISES :

Sens de l'écoute et de la communication, disposant d'un bon relationnel, dynamique, rigoureux et réactif le candidat doit faire preuve d'initiative. La maîtrise de l'anglais, écrit et parlé constitue un plus, ainsi que des connaissances en mécanique générale, en mécanique automobile ou en matériels industriels

B/- Contrôleurs de gestion :

MISSIONS :

Placés directement sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier ou Directeur d'Agence, ils/elles auront pour mission :

- Le suivi de la Comptabilité Analytique et du contrôle Budgétaire (y inclus la préparation des budgets annuels) ;
- La préparation des différents reporting à destination de la Direction Générale du Groupe CFAO en matière Financière, Budgétaire et Comptable ;
- Le suivi et le reporting en matière de Trésorerie et conditions bancaires,
- Le suivi des immobilisations et du budget d'investissement ;
- La participation au contrôle interne et au respect des procédures internes.
- Le contrôle de gestion (postes de dépenses et frais généraux).

PROFIL EXIGE :

De formation supérieure, ils/elles doivent avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en cabinet ou en entreprises.

QUALITES REQUISES :

S'appuyant sur la maîtrise de la comptabilité et des techniques de cost control, ils/elles doit avoir le sens de l'analyse et de la synthèse, être méthodiques et rigoureux, et être force de proposition. La maîtrise et le goût des chiffres est une évidence. Les qualités relationnelles sont également importantes.



- Des commerciaux expérimentés pour des gammes De Matériels TP (travaux publics), agricoles et groupes électrogènes (Réf. ECcx-10-2012)
- Des Contrôleurs de gestion (Réf. ECG-10-2012)

A/- Conseillers Commerciaux :

De nationalité congolaise, ils (elles) s'appuient sur une expérience réussie de 3 ans au moins. Les candidats intégreront l'équipe du Département Equipement (Matériels TP, agricoles et Groupes électrogènes). Postes ouverts à Pointe-Noire et à Brazzaville.

MISSIONS :

Afin d'atteindre leurs objectifs de ventes, ils seront chargés de la prospection, de l'étude du marché. Par leur action, ils auront à développer les parts de marché de CFAO Equipement sur un ou plusieurs domaines d'activité : les matériels TP (travaux publics), les matériels agricoles et les Groupes électrogènes. Ils seront également responsables du suivi du portefeuille clients et de l'analyse technique de leurs besoins particuliers, en vue de la recherche des solutions adaptées à leurs demandes.

PROFIL EXIGE :

Diplôme de niveau Bac + 4 en action commerciale, en économie ou/et en mécanique ayant une expérience professionnelle d'au moins deux ans en entreprise industrielle ou commerciale ou bien diplôme de niveau Bac + 2 minimum avec une expérience professionnelle de quatre années au moins.

QUALITES REQUISES :

- Avoir fait ses preuves dans la vente.
- Avoir le sens de l'écoute et de la communication ; avoir un bon relationnel, le sens du client : recherche en permanence sa satisfaction ; avoir la maîtrise de l'anglais, écrit et parlé. Avoir des connaissances juridiques et financières, avec une bonne culture en mécanique industrielle ; Etre dynamique, décisif et réactif.

B/- Contrôleurs de gestion :

MISSIONS :

Placé directement sous l'autorité du Directeur du département Equipement, il/elle aura pour mission :

- Le suivi de la Comptabilité Analytique et du contrôle Budgétaire (y inclus la préparation des budgets annuels) ;
- la préparation des différents reporting à destination de la Direction Générale du Groupe CFAO en matière Financière, Budgétaire et Comptable ;
- Le suivi et le reporting en matière de Trésorerie et conditions bancaires,
- Le suivi des immobilisations et du budget d'investissement ;
- La participation au contrôle interne et au respect des procédures internes.
- L'analyse des écarts de gestion.

PROFIL EXIGE :

De formation supérieure, il/elle doit avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en cabinet ou en entreprise.

QUALITES REQUISES :

Il/elle doit avoir le sens de l'analyse et de la synthèse, être méthodique et rigoureux, avoir une force de proposition. Etre à l'écoute, autonome, avoir un bon relationnel sont également des qualités appréciées.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Un curriculum vitae (CV), avec adresse complète : BP, n° de téléphone portable, email.

Date limite et lieux de dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature sont à déposer à CFAO Congo et à l'ONEMO avec indication de la référence qui correspond à votre choix :

CFAO CONGO :

- Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso, M'pila - B.P. 247 - Tél. : 05 504 93 33
- Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève B.P. 1110 - Tél. : (242) 05 550 17 78

Date limite de dépôt : 25 Novembre 2012

Semaine des Nations Unies

Diversifier le secteur économique congolais

Dans le cadre de la semaine des Nations Unies célébrée, cette année, sur le thème: «Appuyer le Congo dans l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement», le système des Nations Unies au Congo a organisé, vendredi 19 octobre 2012, à Brazzaville, une session de formation et de sensibilisation des élèves sur les O.m.d.



Les élèves participant à la session de formation.

Au cours de cette session, présidée par Anatole Colinet Makosso, ministre de l'Éducation civique et de la jeunesse, il a été annoncé le projet de diversification du secteur économique du Congo. Ont honoré de leur présence la cérémonie d'ouverture de cette session: le représentant de l'Unesco au Congo, Abdourahmane Diallo, et Michel Niama, conseiller du ministre du plan.

«2015, l'année bilan de la mise en œuvre des O.m.d. (Objectifs du millénaire pour le développement) des États membres des Nations Unies, approche à grande vitesse. Et, c'est dans cette optique que notre équipe de pays, s'est engagée à aligner notre prochain cadre de développement pour 2013 et 2016, sur les priorités nationales, telles que définies dans le programme national de développement basé sur les

O.m.d », a indiqué Abdourahmane Diallo, en poursuivant: «Les engagements pris vis-à-vis de ce projet invitent les partenaires à réaffirmer leur soutien à la promotion du bien-être de la jeunesse. Nous continuerons à considérer la jeunesse comme première bénéficiaire des efforts du gouvernement orientés, notamment vers l'amélioration des conditions de vie de la population». De son côté, Anatole Colinet

Makosso a exhorté les jeunes à être responsables vis-à-vis des efforts que fournit le gouvernement congolais en leur faveur. «Le programme de vaccination de lutte contre la poliomyélite, le projet de lutte contre le V.i.h-sida, la réduction de la mortalité infantile, sont autant de programmes pris par les autorités congolaises dans la poursuite des Objectifs du millénaire pour le développement», a-t-il fait savoir.

Exposant sur la situation et les perspectives pour atteindre les O.m.d au Congo, Michel Niama a rappelé les 8 objectifs des O.m.d qui sont, entre autres, réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous. Il a, en outre, précisé que l'éducation des jeunes occupait une place de choix dans les projets de l'État. «Pour relever votre formation de 2013, le gouvernement a consacré près de 40 milliards de FCfa», a-t-il dit. Regroupant plus d'une centaine d'élèves d'établissements publics et privés, cette session a été un moment d'échange interactif entre organisateurs et élèves.

Rappelons que le plan national pour l'atteinte des O.m.d a été élaboré par le C.n.l.p (Comité national de lutte contre la pauvreté), avec l'appui des cadres des différents départements ministériels et des partenaires du système des Nations Unies.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

La Fondation Jeanne Ngania

Don de kits scolaires aux orphelins et soutien aux veuves de Mboukou

Dans sa lutte contre la misère des veuves et des orphelins, la Fondation Jeanne Ngania, coordonnée par le Dr Victoire Manguiila, a fait don de kits scolaires à près d'une centaine d'élèves orphelins vivant dans certains quartiers de Pointe-Noire et du village Mboukou, dans le district de Hinda. Ces kits étaient composés de: cahiers cartables, écritaires, livres de calcul, lecture et d'autres articles. A cette même occasion, les parents de ces élèves, en majorité des veuves, ont reçu des enveloppes qui vont leur permettre d'exercer une activité lucrative nécessaire à leur survie.



Des orphelins récipiendaires des kits scolaires.

Notons que la Fondation Jeanne Ngania, créée en 2010, est une association à but non lucratif. Elle perpétue le noble combat de Mme Obami Itou née Ngania Jeanne, décédée en octobre 2012. Cette dernière s'est distinguée en consacrant sa vie aux autres. Une forme de solidarité nécessaire à la bonne cohésion de la vie en société. La Fondation Jeanne Ngania a comme source de revenus les dons et legs de ses membres et de plusieurs partenaires nationaux et internationaux.

Signalons que cette mission philanthropique a été conduite par Alphonse Ndiba et Aymard Thyne, membres de ladite Fondation.

Equateur Denis NGUIMBI
D'après les notes d'Alban Wilfrid Ndiba

13^e comité du F.c.p.f et 9^{ème} session du conseil d'orientation de l'Onu-Redd

Pour des finances conséquentes, afin d'assurer la transition vers l'économie verte

Brazzaville a abrité, successivement, trois grandes réunions internationales liées à l'économie verte, du 20 au 27 octobre 2012: le 13^e comité des participants du F.c.p.f (Fonds de partenariat pour le carbone forestier), du 20 au 22 octobre, la 5^{ème} assemblée générale, le 23 octobre et la 9^{ème} session du conseil d'orientation de l'Onu-Redd, du 26 au 27 octobre 2012.

Ces rencontres ont été ouvertes par Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, en présence d'Eustache Ouayoro, directeur des opérations de la Banque Mondiale des deux Congo, pour les deux premières réunions et, de Dieudonné Koguyagda, coordonnateur résident du système des Nations Unies, par intérim, et Ibrahim Thiam, directeur de division de la mise en œuvre des politiques environnementales et programmes de l'Onu-Redd (conseil d'orientation du programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts), pour la dernière. Ces trois assemblées statutaires ont eu lieu, à huis clos, à l'hôtel Ledger Plaza Maya-Maya. Elles ont rassemblé plusieurs participants venus de plus d'une centaine de pays de tous les continents et, ont été, pour le Congo, une opportunité d'ouvrir davantage ses portes à l'opinion internationale sur la gestion durable des forêts et de montrer les preuves de la volonté de son gouvernement de gérer, durablement, les forêts d'Afrique centrale. Les participants ont abordé, au cours des travaux, une série de dossiers, dont ceux relatifs à l'examen des conclusions des précédentes sessions du Conseil d'orientation de l'Onu-Redd et du comité des participants du fonds de partenariat

pour le carbone forestier. On peut, également, citer la proposition de la préparation à la Redd+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts) des pays sollicitant les financements du fonds de partenariat, pour le carbone forestier et de l'Onu-Redd. Signalons que le + porte sur la gestion durable des forêts, la conservation de la biodiversité, l'accroissement des stocks de carbone, avec, notamment, l'afforestation et le reboisement). Les participants ont, aussi, examiné et approuvé le plan d'opération 2013 et le budget exercice 2013 du fonds de partenariat pour le carbone forestier et de l'Onu-Redd; ils ont évalué la mise en œuvre effective des financements internationaux pour la Redd+ à l'échelle mondiale et, analysé le fonctionnement de la coordination internationale des programmes Redd+. Après analyse et échanges de vues sur les différents dossiers soumis à leur appréciation, les participants ont reconnu que ces réunions ont été un témoignage d'une profonde volonté de mettre en place, à travers la Redd+, une coopération mondiale plus dynamique dans le domaine des forêts. Il a été procédé, par ailleurs, à la signature du programme national d'appui au processus Redd+ entre le Ministère de l'économie forestière et du développement durable, la coor-



Une vue du podium, Henri Djombo (au milieu).

dination du système des Nations Unies, l'Onu-Redd et le Pnud. Ce programme national spécifie le cadre d'appui de l'Onu-Redd à la République du Congo sur une période de trois ans. L'Onu-Redd va, donc, apporter un soutien, à la fois, technique et financier au processus Redd+ national. Pour Henri Djombo, «Les pays du Bassin du Congo attendent, à leur tour, des ressources financières conséquentes, pour soutenir leurs efforts de gestion durable des écosystèmes forestiers, assurer leur transition vers l'économie verte, un outil précieux du développement durable et lutter contre la pauvreté.» En marge des travaux de ces trois rencontres, les participants ont effectué des visites de terrain, notamment, dans une concession forestière aménagée et certifiée: l'unité forestière d'aménagement de Pokola de la C.i.b (Congolaise industrielle des bois), dans la Sangha, et dans une aire protégée, le sanctuaire des gorilles de Lessio Luna, dans le village Imvoubu, district de Ngabé, département du Pool. Pour rappel, les forêts du Bassin du Congo représentent 300 millions d'hectares. Elles sont,

ainsi, le deuxième poumon de la planète, après l'Amazonie. Ces forêts abritent environ 30 millions de personnes et, leur taux de déforestation, est, pour le moment, inférieur à 0,2%. Il est l'un des plus faibles de la ceinture tropicale et, pourrait, toutefois, rapidement, augmenter, en raison du développement économique. D'où l'intérêt pour les pays du Bassin du Congo de s'être focalisés, lors des débats de ces assises, sur la notion de croissance verte. Ces pays ont, en outre, adhéré au processus Redd+, qu'ils considèrent comme un outil de développement durable et de lutte contre la pauvreté; une initiative forestière majeure dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Aussi, le Congo a-t-il recommandé que Redd+ prenne en compte et encourage, désormais, les bonnes pratiques forestières, qui ont, déjà, fait leurs preuves en Afrique centrale et, que soit promu, selon cette grande initiative, un dialogue constructif, permanent et inclusif entre les parties prenantes, y compris les forestiers, afin que ce processus ne soit pas le fait des seuls financiers.

Philippe BANZ

Hôpital général de Loandjili

Journée scientifique et accueil de la nouvelle directrice générale

Samedi 20 octobre 2012. Salle de conférence de l'hôpital général de Loandjili. Le corps médical de cet établissement sanitaire a organisé une journée scientifique et a accueilli, à cette occasion, sa nouvelle directrice générale, Mme Françoise Ndinga Andely. Sous le patronage des responsables de la direction départementale de la santé de Pointe-Noire et de la coordination scientifique de la Smk (Société médicale du Kouilou). Les cérémonies d'ouverture et de clôture de cette journée scientifique ont été présidées par Jean De Dieu Balendé, directeur départemental de la santé de Pointe-Noire. Dans son mot de circonstance, le Dr Donatien Moukassa, directeur des affaires médicales, a, au nom du corps médical, souhaité la bienvenue au Dr Françoise Ndinga Andely, invitée de marque de cette journée scientifique. «Ce jour est la marque d'une reconnaissance confraternelle entre le corps stratégique constitué par l'ensemble des médecins de notre hôpital, et l'assise administrative, ici, représentée par le corps gestionnaire de notre hôpital. La présence de ces deux colonnes, qui soutiennent l'harmonie de notre institution, à cette journée, est le signe d'une symbiose complice qui boostera notre hôpital vers des lendemains meilleures», a-t-il dit. Le Dr Léonard Henri Atanda, président de la Smk, prenant la parole, à son tour, a mis l'accent sur le code de déontologie médicale. Trois thèmes ont été développés, au cours de ces travaux: «Hôpital général de Loandjili: ses valeurs symboliques et l'exercice médical», libéré par le Dr Donatien Moukassa; Le C.m.t (Comité médico technique): un organe, une stratégie et une orientation», par le Dr Bona Kimbembe; le troisième, un témoignage, «Une femme, une expérience et un pouvoir», a été rendu par le Dr Max Lévy Eouani. Clôture de cette journée scientifique, le Dr Jean De Dieu Balendé a déclaré: «Nous sommes flattés par cet engagement qui vient d'être pris, de part et d'autre, que ça soit par les praticiens que vous êtes, que ce soit par l'administration, je pense que cela va constituer une symbiose permettant la pérennité de vos actions.» La directrice générale de l'hôpital général de Loandjili, prenant acte de toutes les interventions produites au cours de ces assises, a professé: «Tous, nous avons la même volonté, la volonté d'aller de l'avant, la volonté de remettre l'hôpital à l'hôpital. J'ai mon stétho, en temps que médecin, donc soignant, mais j'ai, de l'autre côté, l'administration, vous rendez compte à une seule personne, mais vous en avez deux.» A l'issue de la cérémonie, le personnel de l'hôpital a offert des présents à la nouvelle directrice. Cette dernière a fait autant à une de ses collaboratrices, Dorianne Makambila, chef de service anesthésie et réanimation.

Noëllie BOUANGA
et Equateur Denis NGUIMBI.

Rotary club Port-Gentil Doyen du Gabon

Don de kits de linges aux sinistrés du campement du stade Félix Eboué

L'élan de solidarité aux sinistrés du 4 mars 2012 continue de se manifester, huit mois après le drame. Le mercredi 31 octobre 2012, les rotariens du Club Port-Gentil Doyen du Gabon ont témoigné de leur compassion envers les sinistrés du campement du Stade Félix Eboué, à Poto-poto, en leur faisant un don de kits de linges. Celui-ci a été réceptionné des mains de Frederick Mickoto, président du Rotary club Port-Gentil Doyen du Gabon, par Alexis Nkodia, responsable de la cellule de gestion des sites. La cérémonie de remise de ce don s'est déroulée en présence des rotariens des trois Clubs de Brazzaville: Djoué Doyen, Brazza centre et Libota.



Frederick Mickoto et deux présidentes des clubs de Brazzaville.

Le don, qui traduit l'idéal rotarien capsulé dans le thème de leur année 2012-2013: «La paix par le service», était composé des draps, des couvertures, des chaussures pour enfants et autres accessoires. Les sinistrés du campement du Stade Félix Eboué, visiblement fatigués, l'ont accueilli avec joie. Souhaitant la bienvenue aux amis du Club Port-Gentil Doyen du Gabon et les remerciant pour leur geste de cœur, Rachel Tati, présidente de l'un des Clubs de Brazzaville, a déclaré: «Le Rotary international est une organisation mondiale d'hommes, de femmes de toutes les professions, qui apportent un service humanitaire et aident à développer la bonne volonté et la paix, à travers le monde. La solidarité et l'amitié rotariennes sont sans frontières».

Rotary Club Port-Gentil Doyen du Gabon, au regard de l'ambiance qui a prévalu entre membres de la délégation ga-



Frederick Mickoto remettant le don à Alexis Nkodia.

Cette rencontre au campement du Stade Félix Eboué a été un réel moment de solidarité et de soutien aux sinistrés pour le

bonaise, les rotariens de Brazzaville et les sinistrés, eux-mêmes. Loin de faire un discours, Frédéric Mickoto Aya, après avoir observé une minute de silence en mémoire des victimes de ce drame, a transmis, aux sinis-

trés, le message des rotariens du Gabon. «Je prends, simplement, la parole, ce jour, pour vous transmettre le message de soutien, d'amitié et de solidarité du Rotary Club Port-Gentil Doyen, des rotariens du Gabon, des rotariens du district

9150 auquel nous appartenons et des rotariens du monde entier. Notre président nous a instruit de promouvoir la paix par le service avec une relation paix et action, qu'il souhaite effective et non galvaudée. C'est pourquoi, en venant ici, nous ne sommes pas venus bras ballants, nous sommes, ici, pour vous reconforter.» Signalons que c'est grâce à la société Dhl, qui a presque la même vision que le Rotary sur les actions humanitaires, que les rotariens du Club Port-Gentil Doyen du Gabon ont pu acheminer à Brazzaville, les 232Kg de colis constituant l'ensemble de ce don. Dhl a transporté le don gratuitement.

Pascal NGALIBO-YALA et Esperancia MBOSSA-OKANDZE

L'A.e.d (Action des éducatrices pour le développement)

Exposition-vente de savons

L'A.e.d, une O.n.g de développement, a organisé, jeudi 25 octobre 2012, une exposition-vente de savons, produits par trente jeunes filles encadrées par cette O.n.g. Huile de palme, soude caustique, eau, colorant, parfum, tels sont les ingrédients utiles à la production des savons fabriqués par les membres de l'A.e.d. Des savons produits de façon semi moderne, à l'aide d'une boudineuse octroyée par l'ambassade de France au Congo, via, le F.s.d (Fonds social au développement).



Une vue des savons produits par les filles de l'A.e.d

Cette production connaît, malheureusement, quelques difficultés dues, à l'origine, à l'insuffisance des moyens financiers, couplée à la cherté des ingrédients. Ces difficultés empiétant sur la fabrication et la vente des savons, constituent, visiblement, une entrave pour une production de masse. Conséquence: le produit est rare sur le marché, alors que la demande est forte. Malgré ces difficultés, Bernadette Miassouassouana, présidente de l'A.e.d, a salué la réalisation du projet qui, selon elle, est l'aboutissement d'une coopération avec l'ambassade de France au Congo. «Les boudineuses octroyées par l'ambassade de France nous permettent de produire des savons de qualité, afin de générer des revenus qui vont nous permettre de nous prendre en charge», a-t-elle expliqué. Signalons que l'A.e.d est une organisation de la société civile créée en 2000. Elle œuvre pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes filles en difficulté. Elle compte quatre-vingt-deux membres répartis en trois zones d'intervention: Brazzaville, les départements du Pool et de la Sangha.

Hordel BIAKORO.

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS DE LA SANGHA
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

INSERTION LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Ouesso-Sangha

N°003/12/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIS/DCHPFO

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Ouesso, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° D'ORDRE	N° DE RÉQUISITION	RÉFÉRENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS/ DISTRICTS	REQUÉRANTS
01	710 du 04/09/2012	Section -A Bloc - pille 3 Sup 792,35m ²	Otier -	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. AVOUKOU Emmanuei
02	716 du 05/09/2012	Section Bloc - pille 3 Sup 600m ²	Otier Mogonko	Arrond. 1 Nzalagoye Ouesso	M. MOBONDA Rodolphe
03	718 du 06/09/2012	Section - Bloc pille -Sup 800,00m ²	Otier Misselé	Arrond. 1 Nzalagoye Ouesso	M. KOBOS Hilaire Ludovic
04	717 du 06/09/2012	Section -Bloc - pille - Sup 4000,00m ²	Otier Misselé	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. PEYA Michel Innocent
05	618 du 21/10/2012	Section E Bloc - pille 9-10 Sup 800m ²	Otier ANAC	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. PELLA Albert Camille
06	706 du 27/08/2012	Section E Bloc - pille 3-4 Sup 684,00m ²	Otier Kamengué	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. GAMBOU Michel
07	711 du 04/09/2012	Section E Bloc pille 3 Sup 400,00m ²	Otier ANAC	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. NGASSAKI Davy
08	677 du 06/06/2012	Section - Bloc - pille - Sup 7500,00m ²	Otier Mboma	Arrond. 2 Mbindjo Ouesso	M. MODOWE Marius Boniface
09	734 du 19/10/2012	Section - Bloc - pille 12 Sup 400,00m ²	Otier CRFO	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. OPALA-AMBOULOU Jean Daniel
10	713 du 05/09/2012	Section G Bloc - pille 1...10 Sup 4500,00m ²	Otier Mindongo	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. TRAORE MAMADOU
11	715 du 05/09/2012	Section G Bloc - pille 4,5,6 et 7 Sup 900,00m ²	Otier Mindongo	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. TRAORE MAMADOU
12	698 du 07/08/2012	Section - Bloc - pille - Sup 1000,00m ²	KADEKO	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. MEDJO KOUACK Armand Blaise
13	727 du 02/10/2012	Section A Bloc - pille 14 Sup 374,72m ²	Av MOPOUDZOUKOU	Arrond. 2 Mbindjo Ouesso	ASSOCIATION JEUNESSE MENUOU DU CONGO
14	700 du 09/08/2012	Section - Bloc - pille - Sup 400,00m ²	Otier Mindongo	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. ENGAMBA Edmond Godefroid
15	731 du 10/10/2012	Section E Bloc - pille 1 et 8 Sup 800,00m ²	Ancienne Piste	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. GOLEBA OSSEBI Rufin Clauvis
16	709 du 28/09/2012	Section - Bloc - pille 2 Sup 576,00m ²	Otier Mindongo	Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso	M. OBARA Philippe

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Ouesso, le 02 Novembre 2012

Pour insertion légale
Pierre Marin ETINGA
Administrateur des SAF

BUROTOP IRIS
www.burotop.com
BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53

hp
Imprimante multifonctions couleur HP 1050A garantie 1 an: à seulement **29 900 FCFA***

DELL
Imprimante laser couleur DELL 1250c garantie 1 an: à seulement **29 900 FCFA***

RICOH
Imprimante / Copieur Multifonctions Laser RICOH SP1200 garantie 1 an: à seulement **149 500 FCFA***

Limitation des mandats présidentiels: premier facteur-clé de succès des démocraties naissantes en Afrique

Pas de lendemains qui chantent pour la démocratie en Afrique aussi longtemps que les mandats politiques ne connaîtront pas une limitation stricte et irrévocable, à deux mandats au plus, comme dans les plus grandes démocraties planétaires: Etats-Unis, Allemagne, France, Grande-Bretagne, etc. Si les dirigeants africains ne s'attèlent pas à la tâche tout de suite, après leur arrivée au pouvoir, en déroulant les projets de société pour lesquels ils auraient été portés au pouvoir; s'ils ne mettent pas le chrono en marche dès leur prise de fonction, c'est parce qu'ils pensent avoir toute la vie pour le faire, avec des mandats extensibles, après tripatouillage des constitutions.

A l'inverse, les premiers dirigeants africains de l'époque post-coloniale, les pères des indépendances, avec des moyens pourtant limités, avec très peu de marge de manœuvre en termes de benchmark, firent nettement mieux, en très peu de temps, que ceux d'aujourd'hui qui s'accrochent au pouvoir, avec des moyens colossaux, pour des réalisations pitoyables.

L'idée de rester à tout prix au pouvoir les détourne de la vraie trajectoire qui conduit au salut des populations. Cette idée les pousse à des égocentrismes qui mettent à mal l'idée même de nation. Ils restent obnubilés par la conservation du pouvoir et, donc, par l'omniprésence, à tous les niveaux, dans tous les secteurs d'activités nationales, des proches parents ou des ressortissants de la même région ou du même groupe lin-



Par Diop Mahouckous

guistique ou ethnique, gage, pour eux, d'un meilleur contrôle et d'une meilleure veille contre d'éventuels prédateurs de «leur pouvoir».

Quand on voit avec quel allant, sous d'autres cieux, les détenteurs du pouvoir déroulent les projets ou se mettent à réaliser les promesses de campagne, on est à l'inverse ahuri de constater, en Afrique, qu'il faut des décennies au pouvoir pour des résultats très souvent compromettants pour le pays: mauvaise gouvernance, corruption accrue et généralisée, montée forte de l'incivisme et des antivaleurs, fonction publique pléthorique avec un personnel insuffisamment formé, des armées pléthoriques et inadaptées qui resteront, pendant longtemps, un épineux problème pour les futurs dirigeants, parce que, mises en place non pas pour la sûreté républicaine, mais pour répondre aux besoins de conquête et de sécurisation du pouvoir.

L'alternance démocratique, une forme d'émulation aux bienfaits insoupçonnés

Lorsque les dirigeants s'alternent au pouvoir après l'accomplissement d'un mandat ou des deux mandats requis, comme nous le voyons dans certains pays africains sub-sahariens tels que le Ghana ou le Bénin, ou le Sénégal tout récemment avec l'élection de Macky Sall

(ayant même milité pour le retour du quinquennat plutôt qu'au maintien du septennat), il y a un renouvellement de la classe politique qui s'opère dans le pays, engendrant des bienfaits insoupçonnés pour l'ancrage de la démocratie.

Lorsque, pour la durée impartie de la mandature, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes, la sanction doit s'ensuivre dans les urnes, par le peuple souverain, détenteur du pouvoir en démocratie, qui le donnera, par le biais du suffrage universel, à un autre fils ou une autre fille du pays, pour présider aux destinées de la République. Voilà ce qui peut élever une classe politique, et qui peut consolider une démocratie, et la nation ne peut que s'en trouver renforcée.

Avec une vraie limitation de la durée d'exercice du pouvoir, point de temps aux calculs politiques, aux manigances, aux projets qui ne tirent le pays vers le bas, etc. Place sera alors donnée au travail, aux réformes et aux grandes avancées, parce que l'on est attendu pour rendre sa «copie» au peuple souverain.

Or, l'état actuel des choses n'est que source d'exaspération du peuple, de la montée lente mais sûre des intégrismes en Afrique, par ce qu'une frange de la classe politique ou de

la société civile pense être exclue dans l'exercice du pouvoir, par ceux qui le gardent sans partage, et de mains de fer, aussi longtemps que possible. Ce sont, là, les vraies causes du recul de l'Afrique, les raisons du mépris du monde occidental pour l'Afrique, du décalage entre le monde émergent et l'Afrique sub-saharienne.

Tous les abus dans l'exercice du pouvoir que l'on peut constater en Afrique sub-saharienne, trouvent leur justification dans l'absence d'une réelle alternance démocratique au pouvoir: l'épineux problème de la séparation des pouvoirs; la mauvaise gouvernance; la corruption; la gabegie financière; l'impunité; les atteintes à la liberté d'expression; le favoritisme; l'enrichissement illicite; le népotisme, etc.

Les conférences nationales souveraines organisées dans certains pays d'Afrique sub-saharienne ont suscité beaucoup d'espoir, espoir du reste justifié, tant elles ont dépeint la situation générale des gouvernances, des dérives autocratiques et de l'intolérance politique, et ont essayé de baliser le chemin pour des meilleurs lendemains, donné des orientations pour un vrai engagement

démocratique, afin de ne plus retomber dans les travers longtemps fustigés. Aujourd'hui, deux décennies après ces grands forums nationaux, où en sommes-nous?

L'absence d'alternance, cause majeure de la fragilité des Etats africains

Tout semble à l'évidence fragile, bâti sur le sable: les économies sont gérées dans une certaine forme d'opacité; certaines opérations, même de très grande envergure, manquent de traçabilité, tout étant concentré entre les mains d'un seul individu. Cela fait que d'un régime à l'autre, l'on assiste à un éternel recommencement.

Les mouvements de revendication populaire tout autour de nous dans la sous-région ne trouvent-ils pas leur justification dans l'absence d'une réelle alternance démocratique dans ces pays? Le mouvement «Y-en-a-marre» au Sénégal, le collectif «Sauvons le Togo», celui du Gabon avec l'opposant Mba-Obame, celui de la RDC conduit par Etienne Tshisekedi, etc, sont révélateurs du malaise qui gangrène les jeunes démocraties africaines. Voilà quelques preuves suffisantes que l'alternance démocratique est non seulement la clé du succès pour un vrai ancrage démocratique, mais en plus, un levier fort pour asseoir une vraie dynamique républicaine.

Diop MAHOUCOUS

(Suite de la page 4)

blés par un Ministre de l'intérieur et de la décentralisation aux ordres sont faux. A ce titre, ils les rejettent énergiquement et appellent les populations congolaises à en faire autant». 2- «Les Partis de l'opposition congolaise déclarent illégitime l'Assemblée nationale issue des élections législatives des 15 juillet et 5 août 2012».

3- «Les Partis de l'opposition congolaise appellent le peuple congolais à la mobilisation afin de barrer la route à la dictature sous toutes ses formes».

4- «Les Partis politiques de l'opposition demandent au Chef de l'Etat de convoquer les Etats généraux de la nation».

A l'analyse, les deux premières exigences sur la nullité des résultats des législatives et l'illégitimité de l'Assemblée nationale issue de ces élections, suscitent simplement la raillerie, le sarcasme. Comment expliquer une telle prise de position par l'U.pa.d.s qui, à la différence de tous les autres partis signataires, dispose de 7 élus qui n'entendent pas évidemment abandonner leurs sièges? Et comment comprendre cette position dichotomique du Conseil des Vice-présidents qui, tout à la fois, demande la dissolution de l'Assemblée nationale actuelle pour défaut de légitimité et reconnaît implicitement cette même Assemblée? En effet, par lettre du 4 octobre 2012, Christophe Moukouké, Joseph Kignoumbi Kila-Mbougou et Victor Tamba-Tamba demandent au Président de l'Assemblée nationale de surseoir à la mise en place du Groupe parlementaire U.pa.d.s, en attendant qu'ils désignent leur préféré à qui ils en confieraient la présidence. Mais, ils n'en sont pas à la seule contradiction. Jean Mouyabi et Victor Tamba-Tamba, candidats malheureux aux législatives, défenseurs acharnés de la déclaration, s'attendaient à siéger au sein de cette Assemblée illégitime, si la Cour constitutionnelle avait fait droit à leurs requêtes introduites auprès de cette institution.

time, si la Cour constitutionnelle avait fait droit à leurs requêtes introduites auprès de cette institution. S'agissant de l'exigence relative à la convocation des Etats généraux de la nation, le Congo notre pays, a connu sa première expérience en 1991. Le peuple insurgé regroupant les travailleurs, l'armée, la société civile, le Clergé et l'ensemble des partis politiques naissants, a pu braver le pouvoir qui totalisait plus de vingt ans de dictature du parti unique. Malgré son caractère pacifique, la Conférence nationale souveraine reste, néanmoins, dans les esprits comme un moment de règne de la justice populaire, applaudie par les uns et redoutée par les autres.

L'avènement des Etats généraux de la nation (Conférence nationale souveraine) n'a eu lieu que lorsque les conditions objectives et subjectives étaient réunies. Ce qui, à l'analyse, est loin d'être le cas aujourd'hui au Congo.

IV- Ce que je crois

1- Compte tenu de son objet et des exigences qu'elle exprime, cette déclaration ne pouvait être signée à la hussarde par l'U.pa.d.s. Tout commandait à la convocation expresse au moins de la tripartite sinon du Bureau politique, pour un large débat avant d'engager le parti dans une telle aventure. Les statuts du parti, qui disposent que nul ne peut engager le parti sans en avoir reçu mandat, limitent les pouvoirs des organes exécutifs (présidence du parti, Secrétariat national, Coordinations, Fédérations) aux seules décisions relevant du fonctionnement courant du parti.

S'agissant du Président du parti, ses pouvoirs statutaires sont traduits par les articles 65 et 66. Ils ne l'autorisent pas à prendre des décisions d'une gravité comme celles que porte la déclaration du 17 août. Pascal Lissouba ne s'était jamais auto-

risé un tel autoritarisme, soucieux qu'il était de l'unité au sein de son parti et du rôle républicain qu'il lui faisait jouer, dans le jeu démocratique. Même dans l'opposition et en exil après le coup d'Etat, il ne s'était jamais écarté de cette conception de la vie politique. Que ceux qui parlent en son nom et en ont reçu délégation de tout ou partie de ses prérogatives, se mettent dans les limites de celles-ci. La responsabilité, la mesure, le respect des autres permettent de garantir la cohésion au sein du parti et doivent être une quête permanente de tout dirigeant.

2- En définitive, cette déclaration, qui ne donne pas de visibilité à court et à moyen terme et qui n'intègre pas l'exigence des militants de participer à toutes les élections y compris les locales prochaines, perturbe le parti dans sa marche, certainement longue mais sûre, de reconquête démocratique du pouvoir. C'est pourquoi, en s'écartant de ses prérogatives et en engageant le parti dans une option stratégique de telle gravité, qui peut avoir des conséquences désastreuses, le Conseil des Vice-présidents a perpétré un putsch contre le parti et non contre le pouvoir, comme les auteurs dudit putsch en font une extrapolation et une dramatisation à se faire peur. Et de toute façon, il n'y a pas de place à la peur, dans le noble combat pour la justice, la démocratie et l'honneur.

3- L'idée de rupture avec le pouvoir de plus en plus évoquée par certains Vice-présidents au cours de nos débats sur les motivations et les objectifs de la déclaration, laisse penser à une rectification de notre position politique vis-à-vis du pouvoir. Celle-ci, qu'on se le rappelle bien, a été définie par le Congrès de 2006 et nous situe dans une opposition républicaine.

Aujourd'hui encore, elle demeure notre position officielle, avec tous ses inconvénients et

ses avantages. Si d'aventure, nous devons changer cette position, pour nous placer, désormais, dans une autre forme d'opposition, pour respectable qu'elle soit, cette nouvelle position doit faire l'objet d'un débat au sein des instances et seul le prochain Congrès décidera en dernier ressort. Dans tous les cas, elle ne peut être imposée sous quelque forme que ce soit et quel qu'en soit le prétexte.

Certes, la vie politique ne peut être linéaire et qu'elle appelle des ajustements, des remises en cause parfois. Cependant, on ne peut se satisfaire non plus de l'infidélité et de l'inconstance qui donnent, au plan de l'éthique, l'image d'une absence de conviction et de prospective dans la vision politique.

v - Conclusion

Qu'elle est belle la politique, lorsqu'elle respecte les règles communes et se soucie de la vie des citoyens, s'exclamait le philosophe. Oui en effet, l'U.PA.D.S ne saurait être un parti de la querelle perpétuelle mais celui qui incarne dans le pays l'espoir de l'alternance. Pour cela, il doit être un cadre du débat contradictoire, certes mais fécond, qui prépare à la responsabilité. Les militants de l'U.pa.d.s doivent par conséquent cesser de jouer le spectateur dans une arène où se combattent à mort les fauves. Le temps du choix, du bon choix est arrivé. Il faut saisir l'opportunité qu'offrent les grands événements desquels émergent les grands hommes. En promouvant les valeurs de tolérance et de patience, les militants de l'U.pa.d.s un peu orphelins, doivent, plus que jamais, prendre leur destin en mains. C'est mon appel au travers de cette modeste contribution à la compréhension des enjeux actuels à l'intérieur du parti.

Pascal TSATY-MABIALA



GX INTERNATIONAL
Alter + loin!



TNT
sure we can

Nouveau Logo,
Nouvelle Vision!!

Depuis 20 ans, vous nous confiez vos plis et colis

Merci pour la confiance!

Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 87/06 622 00 01
Pointe-Noire: Rond Point Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75/06 622 00 03
www.tnt.fr www.gxinternational.net

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Rév. Père Miguel Angel Olaverri

Administrateur apostolique de Pointe-Noire

Directeur de Publication:
Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72

Saisie & Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 06.889.98.99/05.500.77.76
Pointe-Noire:
Tél: 05.557.78.71/06.655.8003

Représentant en Europe:
Cyr Marc KOUTEKISSA
E-mail: koutek@hotmail.com

Od #/hp d lq h# iulfd lq h
< #5 8 3 # # ID #g d q v#hv
n lrvt x hv

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: B.P: 126
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 222 81.10.94
Service Gestion Administrative des Marchés,
Affaires Juridiques et Contrats

**AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°032/
BEAC/BRAZZAVILLE/2012**

«POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'APPLICATION DE PEINTURE INTERIEURE
DE LA VILLA EMISSION A LA DIRECTION NATIONALE DE BRAZZAVILLE»

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2012, de réaliser les travaux d'application de peinture intérieure de la villa Emission à la Direction Nationale de Brazzaville.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour l'application de peinture intérieure de la villa.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille Francs

CFA. Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés et déposées, contre récépissé, au Secrétariat du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N° 403, 4^{ème} étage, au plus tard, le mardi 13 novembre 2012, à 9 heures précises.

L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N° 032/BEAC/BRAZZAVILLE/2012», à l'adresse ci-après:

Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Direction Nationale de Brazzaville, avenue Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 22 281 10 81/

22 281 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mardi 13 novembre 2012, à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 26 octobre 2012

Le Directeur National

Cédric ONDAYE EBAUH

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°162/2012/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	6614 du 05-10-12	Sect. AQ, bloc -; Pile 8; Sup.: 223,74m ²	47, RUE GOMA TSE- TSE	4-BZV	YO Florian Hector Davydson
02	6589 du 1 ^{er} -10-12	Sect. -, bloc -; Pile 3; Sup.: 400,00m ²	DJIRI	POOL	IBATA née AKENANDE Christiane Margueritte
03	6687 du 23-10-12	Sect. AS, bloc 1; Pile 7; Sup.: 7.028,68m ²	QUARTIER 712 ITSALI	7-BZV	MOUANDZA KAYA Joachim Didier
04	2952 du 27-08-10	Sect. U, bloc 122; Pile 7; Sup.: 478,68m ²	100, RUE NZOKO, MPILA	5-BZV	NGAMBOUELE Ambroise
05	6591 du 1 ^{er} -10-12	Sect. -, bloc -; Piles 1 et 2; Sup.: 800,00m ²	DJIRI	POOL	BI-DIA-AYO IBATA
06	6592 du 1 ^{er} -10-12	Sect. -, bloc -; Pile 5; Sup.: 400,00m ²	DJIRI	POOL	IBATA KOSSO
07	6090 du 1 ^{er} -10-12	Sect. -, bloc -; Piles 6 et 7; Sup.: 800,00m ²	DJIRI	POOL	IBATA Pascal
08	6406 du 28-08-12	Sect. P13, bloc 154; Pile 2785bis; Sup.: 558,00m ²	2 BIS, RUE BANZA (MOUKONDO)	7-BZV	ACHAT Justin
09	6048 du 18-06-12	Sect. -, bloc -; Pile 1; Sup.: 400,00m ²	KINTELE	POOL	IBARRAS née TSOUMOU Christelle Irène
10	6050 du 18-06-12	Sect. -, bloc -; Piles 10 et 11; Sup.: 800,00m ²	KINTELE	POOL	IBARRAS Joseph Elvis
11	6085 du 25-06-12	Sect. P13, bloc 6; Pile 3; Sup.: 418,70m ²	57, RUE BERNARD NTSEKE	4-BZV	MBOUMBA MBOUMBA Placide
12	6415 du 29-08-12	Sect. AT, bloc 76; Pile 8; Sup.: 288,24m ²	51, rue NGABY Barthelemy	4-BZV	MAMBOU BANOUTHYS née NIAKISSA MAKANI A. C
13	6642 du 11-10-12	Sect. -, bloc -; Pile -; Sup.: 1545,11m ²	VILLAGE KINKOLO	POOL	KASSIMOU TOURE
14	6641 du 11-10-12	Sect. -, bloc -; Pile -; Sup.: 1909,58m ²	VILLAGE KINKOLO	POOL	NGOULOU née ALIMAM KAMARA
15	5539 du 29-03-12	Sect. -, bloc -; Piles 5, 6, 7, 8, 9 et 10; Sup.: 2400,00m ²	RUE NON DENOMMEE (DJIRI)	POOL	ALOUNA NGUIE Emery
16	4506 du 30-08-11	Sect. C, bloc 19; Piles 3, 4, 5 et 6; Sup.: 2.000,00m ²	QUARTIER NGATSUENE	DJAMBALA	NDEKE ABENGA Dorine Flavy.
17	1215 du 24-04-12	Sect. E, bloc -; Pile 348; Sup.: 734,00m ²	348, AVENUE MATSOUA	2-BZV	NKASI-KANDA Béatrice
18	6593 du 02-10-12	Sect. BJ, bloc -; Pile 16; Sup.: 880,00m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	BOUNA Peter Son
19	6582 du 28-09-12	Sect. P2, bloc 68; Pile 8; Sup.: 284,81m ²	75, AVENUE DE FRANCE	3-BZV	BOU KARI Cissé
20	6581 du 28-09-12	Sect. P2, bloc 55; Pile 3; Sup.: 319,20m ²	61, RUE BANGALAS	3-BZV	BOUKARI Cissé
21	5385 du 17-02-12	Sect. P12, bloc 08; Pile 1bis; Sup.: 189,00m ²	62 BIS, RUE LINZOLO	6-BZV	EZOKA Hyppolite
22	6058 du 19-06-12	Sect. BD, bloc -; Piles 9 et 14; Sup.: 1000,00m ²	MASSENGO	9-BZV	EKOUYA Alphonse
23	6475 du 12-09-12	Sect. PI, bloc 36; Pile 08; Sup.: 470,00m ²	08, RUE BANDAS	3-BZV	Enfants COULIBALY
24	5965 du 04-06-12	Sect. P8, bloc 87; Pile 1; Sup.: 466,35m ²	102, RUE BANGUI	4-BZV	GASSONGO James
25	6293 du 02-08-12	Sect. PIO, bloc 87; Pile 88; Sup.: 473,78m ²	88, RUE MPANGALA	5-BZV	ONTSAKA Albert
26	6387 du 23-08-12	Sect. -, bloc -; Pile -; Sup.: 157,47m ²	20 BIS, RUE VIRNA (Kombo Matari)	7-BZV	IBRAHIM SMI BE
27	6552 du 26-09-12	Sect. AS, bloc -; Pile 6; Sup.: 400,00m ²	RUE JOSEPH VOUANZI	8-BZV	MOUANGA François
28	6579 du 28-09-12	Sect. P13-2, bloc 2; Pile 10bis; Sup.: 135,00m ²	10 BIS, RUE MAKANDA	7-BZV	LOUBAMBA NGOMA Norbert
29	6571 du 27-09-12	Sect. AT, bloc -; Pile 3; Sup.: 320,61m ²	83, RUE MOUSSALA	7-BZV	TSATHY Françoise
30	3318 du 25-11-10	Sect. -, bloc -; Pile -; Sup.: 40.000,00m ²	LINGAMBA BEACH (Mossaka)	CUVETTE	MOKOKO WONGOLO Emile
31	6573 du 27-09-12	Sect. P3, bloc 20; Pile 53; Sup.: 141,50m ²	53, RUE BATEKES	3-BZV	GOUAMANE MAHAMADOU
32	6538 du 24-09-12	Sect. P6, bloc 72; Pile 171bis; Sup.: 237,46m ²	171 BIS, RUE BAKOUKOUYAS	5-BZV	IBENGUE Paul Roland Leprince
33	6613 du 04-10-12	Sect. BJ, bloc -; Pile -; Sup.: 1281,22m ²	MAKABANDILOU (Zone non lotie)	9-BZV	M. et Mme MBERE Grégoire
34	6612 du 04-10-12	Sect. BJ, bloc -; Pile -; Sup.: 1079,08m ²	MAKABANDILOU (Zone non lotie)	9-BZV	KANI Martial Mathieu

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 06 novembre 2012

L'Inspecteur Divisionnaire,
André EKOMBI



7^{èmes} Jeux de la Francophonie, à Nice

Les artistes congolais sélectionnés, bientôt connus

En 2013, la ville de Nice, en France, abritera les Jeux de la Francophonie. Un événement auquel prendront part des artistes congolais, dont l'âge varie entre 18 et 35 ans. Deux experts de l'O.i.f (Organisation internationale de la francophonie) ont séjourné, récemment, à Brazzaville, pour superviser la sélection des artistes congolais. Il s'agit de Patrick Mudékéréza, de nationalité congolaise (RDC), et d'Elise Méka Mballa, de nationalité camerounaise. Avant de procéder au lancement officiel de la sélection, au Cercle culturel Sony Labou Tansi, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, les deux experts de l'O.i.f ont été reçus en audience, mercredi 24 octobre 2012, par le ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso.



Patrick Mudékéréza et Elise Méka Mballa.

L'entretien entre les deux experts de l'O.i.f et le ministre de la culture et des arts a porté sur l'organisation des jeux de la Francophonie et leur importance pour la langue française. A la fin de l'audience, Mme Elise Méka Mballa et M. Patrick Mudékéréza ont dévoilé à la presse la quintessence de leur entrevue avec Jean-Claude Gakosso. «Nous avons, naturellement, évoqué la question de la participation des groupes culturels congolais aux Jeux de la francophonie qui auront lieu à Nice, l'année prochaine. Nous avons parlé de la présélection nationale, qui a été brillamment menée par les collaborateurs du ministre. Ensuite, nous avons même évoqué la participation des groupes culturels aux Jeux de la Francophonie», a dit Elise Méka Mballa. «Vous savez que la Francophonie, c'est la solidarité, la diver-

sité. Et la culture est un moteur important pour véhiculer les valeurs de notre communauté francophone. C'est une communauté qui traverse les continents. Je pense que la culture a une importance primordiale, aussi, par le fait que, de plus, des jeunes véhiculent les messages, à travers les expressions culturelles et artistiques, notamment, cette année, nous avons ouvert les Jeux à d'autres disciplines, aux côtés de la chanson, des arts visuels, il y a les arts de rue. Donc, il y a des danseurs hip hop, qui pourront s'expliquer. Il y a la création numérique, la création écologique, c'est un reflet de la francophonie, à travers le monde», a, pour sa part, déclaré Patrick Mudékéréza. A propos des critères, il a ajouté: «Sur chaque discipline, il y a des critères, qui tiennent compte du nombre des participants dans chaque groupe, qui

tiennent compte de la performance par discipline, et qui tiennent, aussi, compte de la quotation qu'il va y avoir. Parce que vous savez que ce sont des jeux et qu'à la clé, il faudrait qu'il y ait une médaille d'or, une médaille d'argent, une médaille de bronze. Nous espérons que le Congo-Brazza, qui est détenteur d'une médaille d'or en football, va avoir, l'année prochaine, d'autres médailles artistiques que le pays mérite bien». Dans l'ensemble, il y a sept disciplines inscrites sur le volet culturel des jeux. Il y a les arts visuels, les arts de la rue, la photographie, la chanson, la danse de création, le conte et la littérature. Pour l'année 2013, il y aura deux innovations: la création écologique et la création numé-

rique. Au commencement, les Jeux de la francophonie ont démarré par une compétition sportive. Après quoi, les organisateurs ont ajouté les concours. Et, d'année en année, ils sont devenus importants pour la vie de la francophonie. C'est un moment d'échange et de rencontre avec d'autres artistes. La sélection a concerné les catégories: chanson, création, peinture, sculpture, littérature, marionnettes géantes, photographie, contes et compteur. Les artistes congolais qui effectueront le déplacement de Lille seront connus courant ce mois. A l'issue de la délibération qui aura lieu en France.

Pascal NGALIBO-YALA

10^{ème} anniversaire de l'association culturelle Clap Congo

Les conditions de relance du cinéma congolais étaient en débat

«Potentialités et lacunes: les conditions d'une réelle relance du cinéma congolais», tel est le thème de la conférence-débat organisée, le samedi 27 octobre 2012, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, par le Clap (Association congolaise de liaison entre les artistes et la production). A l'occasion des dix ans de sa fondation. Cette rencontre s'est déroulée en présence de la présidente de cette association, Claudia Haïdara-Yoka. Et a connu la participation de cinq grosses pointures du cinéma africain: Idrissa Ouedraogo (Burkina Faso), Balufu Bakupa Kanyinda (RDC), Henri Joseph Koumba (Gabon), Bassek Ba Kobhio (Cameroun, géniteur du festival «Ecrans noirs»), Rasmané Ouedraogo (Burkina Faso, président de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle). Quelques figures montantes du cinéma congolais étaient, également, présentes.



Claudia Haïdara-Yoka entourée des cinq cinéastes africains.

C'est un secret de polichinelle que de dire que le cinéma congolais a perdu de sa superbe. Toutefois, il faut reconnaître que certaines structures, à l'image du Clap, font des pieds et des mains, pour sortir le septième art congolais de cette mauvaise passe. Et c'est dans cette optique que s'inscrivait la conférence-débat organisée par cette structure, à l'occasion de ses dix ans d'existence. Une rencontre au cours de laquelle les problèmes qui minent le cinéma congolais ont été montés en épingle. Dix ans d'existence, ça mérite bien un bilan. Claudia Haïdara-Yoka s'est soumise à cet exercice. Et à l'entendre, le bilan du Clap est positif. «Depuis que Clap Congo a été créé, on est, quand même, pas mal fier de voir que ceux qui étaient cinéastes chez eux se sont révélés. On ne dit pas être à l'origine de tout ça, bien évidemment,

mais on est, au moins, sûr d'avoir fait partie de cette impulsion qu'il y a eu, pendant toutes ces années. Je sais qu'au niveau de Clap Congo, nous avons produit, réalisé, coproduit, mais vous savez toujours comment on le fait, je ne vais pas vous l'apprendre, avec de très faibles moyens, toujours. Mais, on a réussi à tenir un petit peu, en dix ans. Et on a, aussi, vu des Congolais se vendre dans des festivals, à vendre leurs films dans des festivals. Donc, pour notre part, Clap Congo, notre bilan semble assez correct, dans la mesure où, n'ayant aucun fonds de soutien pour faire ce que l'on fait, on est, quand même, pas mal fier qu'en dix ans, quand on comptabilise, en termes de coproduction, de réalisation et de production, on est arrivé à une moyenne d'un film par an», a-t-elle affirmé. Avant de reconnaître que le ci-

néma congolais est gorgé d'un réel potentiel, d'une réelle créativité, de talents. Claudia Haïdara-Yoka a, aussi, relevé un problème important qui bride le cinéma congolais: le manque de formation, précisément d'une école de formation, à l'image de celle qui existe, depuis deux ans, à Yaoundé, au Cameroun et qui est soutenue par des organisations internationales. «Pour moi, ça reste une lacune importante, le fait de manquer une école de cinéma et d'être toujours obligé d'aller à l'étranger», a-t-elle déploré. Dans leurs interventions, Idrissa Ouedraogo, Balufu Bakupa Kanyinda, Henri Joseph Koumba, Bassek Ba Kobhio et Rasmané Ouedraogo ont, tous, jeté des fleurs à Claudia Haïdara-Yoka, qui, à travers le Clap, se bat, pour la renaissance du cinéma congolais. Les conférenciers ont reconnu

que le cinéma congolais regorge d'énormes potentialités, et est confronté aux mêmes problèmes, quasiment, que beaucoup d'autres pays africains: disparition des salles de cinéma, transformées en des églises; manque d'écoles de formation; manque de soutien de la part des pouvoirs publics; absence d'une véritable politique culturelle, etc. Parmi les pistes de solutions proposées par les conférenciers, on peut retenir: le regroupement des artistes en association; le dialogue entre cinéastes et gouvernants, pour les informer de leurs projets; la création des écoles de formation; la création d'un fonds de soutien pour le cinéma. Les dix ans du Clap ont été, aussi, marqués par une projection de film, la danse, et un dîner de gala.

Véran Carrhol YANGA

Musique Chrétienne

Jésus Christ, le bonheur de Narcisse Bindzi

Narcisse Bindzi, ce nom vous dit-il quelque chose? Eh bien, c'est un artiste du Congo-Brazzaville officiant dans la musique chrétienne, sur qui il faut, dorénavant, compter. Cet évangéliste de la parole de Dieu, par la chanson, vient, en effet, d'ouvrir son compteur discographique. En publiant une œuvre déjà diffusée, à longueur de journée, sur plusieurs chaînes de radio et de télévision de Brazza et de Kin, intitulée: «Jésus Christ est mon bonheur». Pour présenter, officiellement, son opus, l'artiste a battu le rappel de la presse, le mercredi 31 octobre 2012, au restaurant «La Bonne humeur», à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville.



Narcisse Bindzi, pendant la présentation de son opus.

Disponible en CD et en DVD, le coup d'essai de Narcisse Bindzi a été enregistré au studio Nagoss, à Moungali, le 4^{ème} arrondissement de Brazzaville. Il compte quatre titres qui portent, tous, la signature de l'artiste. Il s'agit de: *Ton amour n'a pas de fin*, *Salala ngai ngolou*, *Nkombo na bikamwa* et *Lamentation*. Des titres chantés en lingala et en français, qui méritent d'être écoutés et à travers lesquels l'artiste loue les bienfaits du Seigneur. Ayant opté pour la carrière solo, Narcisse Bindzi, surnommé «L'étoile du Seigneur», est arrivé à la musique, en 1998. C'est en 2009 qu'il décide d'embrasser la carrière professionnelle. Narcisse Bindzi a, à son tableau de chasse, plusieurs concerts livrés à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa.



La pochette de l'album.

Parlant, justement, de la capitale de la RDC, Narcisse Bindzi est le seul artiste chrétien du Congo-Brazzaville retenu par l'un des grands labels de production de musique chrétienne de cette ville, en l'occurrence la maison Kin Express Production, que dirige Antoine Katoto. Pour assurer une meilleure visibilité à son premier bébé discographique, Narcisse Bindzi demande le concours des chevaliers de la plume et du micro et de tous les enfants de Dieu. «A tous les journalistes, ici présents, je vous remercie, de tout cœur, d'être venus. Je vous demande de me soutenir, de soutenir la première œuvre que je viens de lancer sur le marché. Je demande, aussi, à tous les enfants de Dieu de bien accueillir cette œuvre dans laquelle j'ai mis toute mon intelligence, tout mon savoir-faire; cette œuvre de bonne facture que je vous recommande de déguster sans modération. Soutenez-moi, même à travers les prières. Et j'ai foi que mon album récoltera un franc succès et contribuera à rehausser l'image de la musique chrétienne du Congo-Brazzaville», a lancé l'artiste. La distribution de l'album «Jésus Christ est mon bonheur» est assurée par les labels Ndiaye et Patmos (au Congo), ainsi que Kin Express Production (en République Démocratique du Congo).

V. C. Y.

Projet culturel

Vers la tenue des journées pour la promotion du patrimoine culturel congolais à Brazzaville

Initiées par la Colombienne Clara Ines Chavès, «les journées pour la promotion du patrimoine culturel congolais», qui auront lieu dans la deuxième semaine du mois d'octobre 2013, ont pour objectif de promouvoir le patrimoine culturel congolais, à travers l'organisation d'activités culturelles et scientifiques, dont le point d'orgue sera la production, à Brazzaville, du carnaval colombien de Barranquilla, qui a la particularité d'avoir des racines congolaises et qui est inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Dans l'interview ci-après, Clara Ines Chavès présente ce projet culturel.

* Madame, pouvez-vous nous présenter votre projet de journées culturelles à Brazzaville?

** L'initiative des «journées pour la promotion du patrimoine culturel congolais» rentre dans le cadre du suivi de l'année internationale pour le rapprochement des cultures (2010) et de la prochaine décennie des Nations unies (2013-2022), pour le rapprochement des cultures. Cette initiative s'inspire de la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement durable (célébrée tous les 21 mai de chaque année). Pour cela, nous avons décidé d'ouvrir ces journées culturelles à toutes les souscriptions de nature à les enrichir dans le sens de la promotion du patrimoine culturel congolais, au service du développement durable.

Il faut dire et reconnaître l'excellent travail et les efforts des autorités congolaises en faveur de la culture et de la promotion du patrimoine culturel congolais. En tant que Colombienne consciente des richesses des racines culturelles congolaises qui irriguent ma propre culture, je souhaite pouvoir contribuer à faire la promotion du patrimoine culturel congolais et à contribuer à la démonstration de son importance comme facteur et pilier du développement durable. Je souhaiterais, avec l'aide de tous les différents acteurs qui désirent soutenir ce projet, montrer combien le patrimoine culturel congolais, peut être un «élément culturel de durabilité».

En lançant cette initiative culturelle que nous pensons va intéresser d'abord les Congolais eux-mêmes, nous voulons apporter, également, notre contribution à la coopération Sud-Sud telle qu'encouragée lors du sommet des pays des trois plus grands bassins forestiers tropicaux du monde, à savoir

l'Amazonie, le Congo et Bor-néo-Mekong. Les journées vont permettre aux Congolais de découvrir le carnaval de Barranquilla qui sera invité à se produire à Brazzaville, aux côtés des groupes folkloriques locaux.

* On remarque aisément que vous voulez rapprocher la culture d'un des enjeux fondamentaux d'aujourd'hui, à savoir, le développement durable, pourquoi cela?

** Il faut bien que la culture soit au service de quelque chose qui sert à l'humanité. Le projet culturel que nous allons lancer s'est donné comme fondement d'être une contribution à la réponse aux exigences du développement durable comme la bonne gouvernance, la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises, le partage des expériences dans la gestion et la conservation des écosystèmes, la promotion et la valorisation des savoir-faire endogènes, etc. Je voudrais prendre les mots de quelqu'un qui a dit ceci: «La culture est un bon exemple pour illustrer une plateforme qui s'est développée, en promouvant un changement culturel en termes de processus durables, sociaux et écologiques. Les initiateurs de cette plateforme considèrent le terme «durabilité» comme exprimant un lien étroit entre la justice sociale, la paix, la démocratie, l'autodétermination, l'écologie et la qualité de vie. Pour atteindre ces objectifs, il faut définir une «stratégie culturelle de durabilité».

Les journées consisteront à donner l'occasion au public congolais et venu de tout horizon, comme je viens de vous le dire, de découvrir le carnaval colombien de Barranquilla, inscrit depuis 2008, sur la liste représentative du patrimoine cul-



Clara Ines Chavès devant des œuvres d'art représentant l'habitat colombien.



Le carnaval de Barranquilla.

tuel et immatériel de l'Unesco et qui a, entre autres, des racines africaines, notamment congolaises. Apparu depuis le XI-Xème siècle, le carnaval de Barranquilla est un mélange de traditions autochtones, européennes et africaines, à travers les instruments, les danses et les genres musicaux. Ces racines culturelles sont, également, présentes dans la vie quotidienne des Colombiens. Lors des journées pour la promotion de la culture congolaise, à côté du carnaval de Barranquilla, il y aura, également, des groupes traditionnels congolais. Ce qui signifie qu'il faut regarder et puiser dans nos traditions pour comprendre l'enjeu du développement durable.

Côté scientifique des journées, il y aura des communications

qui vont permettre au public de comprendre pourquoi nous avons choisi d'inscrire ces journées dans la perspective du développement durable. Il me semble important de pouvoir soutenir les plus démunis par ces actions.

* Est-ce que vous avez des partenaires qui vous soutiennent dans cette initiative?

** Effectivement! Nous sommes en train de travailler pour qu'il y ait de nombreux partenaires autour de ce projet. Notre principale préoccupation étant d'obtenir le soutien des autorités congolaises et cela est en bonne voie. Mais, nous pouvons vous affirmer d'emblée que le projet a déjà l'appui de la représentation de l'Unesco au Congo, pour des raisons évidentes qu'il accorde une place de choix à la promotion du patrimoine culturel et au développement durable. L'Unesco apprécie le fait que ce projet répond aux objectifs majeurs des trois principales conventions culturelles ratifiées par le Congo, à savoir la convention pour le patrimoine culturel et naturel de 1972, la convention pour le patrimoine immatériel de 2003 et la convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005. Maintenant, notre combat est de mobiliser autant de partenaires qu'il en faudra autour de ce projet.

Propos recueillis par J. MBANZA

Médard Bongo, manager de M.B. Production

Il plaide pour le regroupement des producteurs, opérateurs culturels et artistes

Dans une conférence de presse donnée dans un hôtel, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, mercredi 31 octobre 2012, Médard Bongo, manager de la maison M.B-Production, plaide pour le regroupement des producteurs, opérateurs culturels et artistes musiciens, autour d'un réseau, pour mieux faire valoir leur métier.

Dans son mot liminaire, le conférencier a focalisé son intervention sur quatre axes prioritaires, à savoir: mettre en valeur le Fonds national du développement culturel mis en place depuis 1987 et qui n'a jamais été opérationnel; mettre en application le financement de 0,1% du budget de l'Etat alloué aux culturels; associer toutes les composantes culturelles à la préparation et à l'organisation du Fespam (Festival panafricain de musique); construire des salles de spectacles, musées et bibliothèques équipés, dans tous les arrondissements de la ville-capitale. Médard Bongo a relevé qu'il est grand temps que les culturels travaillent d'arrache-pied, en vue de mettre en valeur leur métier. Avant d'exhorter ces derniers à focaliser leurs activités autour d'un réseau, pour plus de synergie et de dynamisme dans le travail.

Le manager de M.B-Production n'a pas manqué d'inviter les pouvoirs publics à prendre toutes les responsabilités concernant le soutien multiforme des artistes, producteurs, opérateurs culturels et autres promoteurs congolais dans cette œuvre grandiose.

Au sujet du Fespam, Médard Bongo a déclaré que les organisateurs de ce festival, qui est une institution de l'U.a (Union africaine), doivent intéresser toutes les composantes culturelles, tant dans la préparation que dans l'organisation. Il a, aussi, fustigé le comportement



Médard Bongo.

de ceux qui pensent que le Fespam est devenu leur propriété privée et que certains culturels qui font, pourtant, bien leur travail, doivent être laissés au bord de la route.

La conférence de presse a été suivie de la signature d'un protocole d'accord entre M.B. Production et un groupe de musique chrétienne du sixième arrondissement de Brazzaville, dénommé: C.3 Vie, lauréat du prix Meilleur spectacle de la première édition du festival Ramc (Rencontres des arts et des musiques chrétiennes). Ce contrat s'inscrit dans le cadre de l'action de M.B. Production pour la promotion des jeunes talents dans le domaine de la culture, en général, et celui de la musique, en particulier. «J'ai résolu de produire ce groupe de chants religieux pour faire découvrir le talent de ses membres dans le pays et à travers le monde», a affirmé Médard Bongo.

Aux termes de ce protocole d'accord, M.B. Production s'engage à organiser des spectacles de promotion dudit ensemble musical, la production de son album déjà en préparation et la distribution de ses œuvres, aux plans national et international, ce pour une durée de trois ans.

Selon cet accord, au plan international, M.B. Production aura droit à 75% de revenus générés par ledit ensemble, et, au plan national, 20%.

Créée en 1998, à Pointe-Noire, la maison M.B. Production est une entreprise culturelle dont les activités s'articulent autour de la formation, du suivi, de l'encadrement, l'accompagnement des artistes et la diffusion des œuvres artistiques. Depuis sa création, elle a, déjà, organisé six concerts de promotion avec les orchestres comme Universal Zangul, Bana Poto-Poto, Kingoli, Okweté, Génération des stars, Royal K, Patrouille des stars, T.H Musica, Adjani Music, les Très fâchés, Kingoli Authentique.

M.B. Production a pris une part active au 4^{ème} Forum mondial de la musique, tenu du 26 septembre au 1^{er} octobre 2011, à Tallin, en Estonie. Ce label entend organiser, dans les tout prochains jours, à Brazzaville et à Pointe-Noire, des séminaires de sensibilisation pour attirer l'attention des dirigeants congolais dans ce domaine.

Pascal BIOZI KIMINO

AVIS DE VENTE



Vente d'un domaine de quatre parcelles jumelées avec une vaste maison (projet magasin d'expositions et bureau), situé à Loukanga 1, sur la voie principale. Pour tous renseignements, contacter les enfants Meubles Ngoma:

Tél.: 04 414 12 46 / 06 889 98 99

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

Od #/hp d lq h# iulf d lq h# # 8 3
I # ID #Vñd e r q q hu/#ñhw
p lhx { /# rx u# h# l hq # d w u l



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE
L'ECONOMIE (PADE)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 05 522 23 66/ 05 568 87 06

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 012-MEPATI-PADE-CPM2012**

Relatif au recrutement d'un Expert en vue de l'Identification et l'Appui à la Mise en œuvre des réformes pour la facilitation à la création d'Entreprises

1-OBJET:

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du projet recrute un expert international en vue de l'Identification et l'Appui à la Mise en œuvre des réformes pour la facilitation à la création d'Entreprises

2 - PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles):

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle en Droit (mention Droit des Affaires) ou équivalent;
- Justifier d'une expérience significative (5 à 10 ans) dans l'administration des affaires économiques ou publiques, dans une structure d'appui aux entreprises;
- Justifier d'une bonne connaissance de l'environnement institutionnel du Congo, du cadre réglementaire et judiciaire des affaires en Afrique subsaharienne notamment de l'OHADA;
- Avoir une bonne connaissance des indicateurs de Doing Business est atout etc.

3- PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT:

L'expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Mai 2004, version révisée en Octobre 2006 et Mai 2010

4- CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE:

Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le 28 novembre 2012 à 15 heures aux adresses indiquées ci-dessous.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacade@yahoo.fr.

Le Coordonnateur du PADE

Joseph IBARA



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE
L'ECONOMIE (PADE)



Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 05 522 23 66/ 05 568 87 06

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 011-
MEPATI-PADE-CPM2012**

Relatif au recrutement d'un Consultant individuel, Expert international en Développement du secteur privé

1-OBJET:

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du projet recrute un expert international en développement du secteur privé.

2 - PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles):

- a. Etre détenteur, au minimum, d'une maîtrise en sciences économiques ou en gestion des organisations (entreprises ou administrations) ou d'un diplôme équivalent;
- b. Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans, de préférence dans une institution gouvernementale ou le secteur privé;
- c. Avoir une solide expérience dans le management des organisations publiques et/ou privées;
- d. Avoir une parfaite connaissance et compréhension des problèmes du secteur privé et des problématiques de l'environnement de l'investissement des pays africains comparables à la République du Congo etc.

3- PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT:

L'expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Mai 2004, version révisée en Octobre 2006 et Mai 2010

4- CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE:

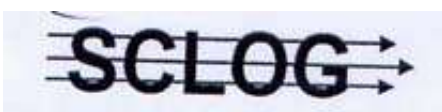
Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le 28 novembre 2012 à 15 heures aux adresses indiquées ci-dessous.

5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacade@yahoo.fr.

Le Coordonnateur du PADE

Joseph IBARA



Société Commune de LOGistique

OFFRE D'EMPLOI

La Société Commune de Logistique «SCLOG» dont le siège social est au dépôt ex Hydra-Congo Mpila à Brazzaville.

Recherche pour ses installations 13 opérateurs polyvalents (H/F).

Lieu d'emploi: Dépôts SCLOG (Brazzaville, Pointe-Noire, Loutété, Mossendjo, Dolisie, Oyo, Ouesso, Impfondo).

Formation: Le candidat (H / F) devra avoir un Bac Technique ou Scientifique (Series C et D)

Missions: intégrer les équipes d'exploitation des dépôts de la SCLOG avec pour tâches principales:

- Réceptionner les wagons citernes, les barges et les Tankers;
- Charger et décharger les camions citernes.

Le tout dans le respect des procédures, des normes HSE et réglementaires Sur le site.

Conditions:

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé de 25 à 30 ans.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et prétentions) sont à faire parvenir à la Direction Générale de la SCLOG :

- Brazzaville: Tel: 660 45 00, BP: 14522, Dépôt Mpila
 - Pointe-Noire: Tel: 660 45 03, BP: 1299, Dépôt Port
- ou aux Directions Départementales de l'ONEMO du Kouilou et de Brazzaville.

Un test de sélection des candidats sera organisé à Brazzaville et à Pointe Noire à des dates qui seront communiquées aux candidats.

Fait à Brazzaville, le 31 octobre 2012

Adresse postale: Dépôt de Mpila - Brazzaville - République du Congo B.P. 14522

- Tel. 06 660-45-00 - fax: 22 281-08-23

Raison sociale Société Commune de logistique- Capital sOCla. 610.000.000 fCfA - RCCM de Brazzaville n° 07-B-117
NIU M. 2005110000097158



**Disponibilité des cartes
à puces**

Chers Clients,

ECOBANK a l'honneur de vous informer de la disponibilité de vos nouvelles cartes à puce. Vous êtes priés de vous rapprocher de votre agence pour la récupérer ou de nous joindre au 066981323, 057787908 ou au 069500248 pour toutes informations complémentaires.

ECOBANK, la Banque Panafricaine...

Sport africain

Brazzaville, tombeau du C.s.s.a?

L'heure de vérité a sonné, pour les ministres des sports des pays africains. Ils se termineront, au cours de l'assemblée extraordinaire du C.s.s.a (Conseil supérieur du sport en Afrique), l'organisme dirigeant du sport continental, qui se tient, vendredi 9 novembre 2012, à Brazzaville, sur la dissolution ou non dudit conseil. Le Congo a bien voulu accueillir cette assemblée, après l'échec de celle de l'Erythré, les 17 et 18 mars 2012. La dissolution du C.s.s.a avait été décidée au cours de la deuxième session de la conférence des ministres des sports de l'Union africaine, tenue au Ghana. Elle se fonde sur le constat que les différents Etats membres ne versent plus leurs cotisations, depuis plusieurs années, ce qui entraîne une absence totale de ressources, un blocage complet des activités, voire une paralysie totale. Des sept pôles de développement du C.s.s.a, la zone VI (Afrique de l'Est) est l'unique qui payaient, régulièrement, ses cotisations. Par ailleurs, la conférence avait pris la décision de confier, désormais,



Sonstone Kashiba (à g.), secrétaire général du C.s.s.a, et Léon Alfred Opimbat, président en exercice...

l'organisation des Jeux africains, à l'A.c.n.o.a (Association des comités nationaux olympiques d'Afrique). Plusieurs zones sont favorables à la dissolution du C.s.s.a. Le sort du C.s.s.a devait être scellé, une première fois, en marge des Jeux africains de Maputo, en septembre 2011. Rien ne s'y fit. Rendez-vous fut pris à Abuja, mais c'est l'Erythré qui

l'avait accepté, en mars 2012. Contre toute attente et faute de quorum, la décision de dissoudre le C.s.s.a ne fut pas entérinée, bien au contraire. Les ministres présents avaient pris deux décisions importantes. La première: ne pas céder à la tendance de dissoudre cette instance. Le C.s.s.a en profita pour mettre en place un comité pour repenser le mode de fonctionnement de l'ins-

stance devenu obsolète. Il fut décidé, aussi, de ne pas céder l'organisation des Jeux africains à l'A.c.n.o.a. Comme pour tourner en dérision la décision de l'U.a. Il va sans dire que l'exécutif du C.s.s.a ne suit pas l'Union africaine dans la voie de donner une autre orientation aux Jeux africains, qui souhaite passer la main à l'A.c.n.o.a, à partir de 2015. La tension est forte sur ce dossier. Certains ministres sont d'avis que c'est l'Etat, partout en Afrique, qui investit dans les infrastructures, comme dans la formation des athlètes. Dans ces conditions, il n'est pas opportun de laisser l'organisation des Jeux africains à l'A.c.n.o.a. Néanmoins, si le quorum est atteint, à Brazzaville, la dissolution du C.s.s.a a de fortes chances d'être approuvée. Un retournement de situation est, toutefois, possible. Il faut attendre pour voir.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Football congolais

Nouvel élan aux Diables-Rouges

Une réunion tripartite Ministère des sports-Fédération congolaise de football-Société congolaise pour la promotion des sports, initiée par le ministre Léon Alfred Opimbat, s'est tenue, mercredi 7 novembre 2012, au salon Vip du Stade Président Alphonse Massamba-Débat.

protocole d'accord qui lie la Fécofoot et la société congolaise pour la promotion des sports. Ce protocole doit être, d'abord, adopté en assemblée générale extraordinaire de la Fécofoot. Elles ont, également, entériné, officiellement, la nomination de Kamel Djabour, comme sélec-



La formation des Diables-Rouges, vainqueur du Niger, le 12 juin dernier.

Les trois partenaires ont la paternité de l'équipe nationale. Ils ont fait le point du chemin parcouru par les Diables-Rouges, depuis un an, et donné une impulsion à cette équipe, pour mieux aborder le reste des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, après sa triste élimination de la CAN 2013. Après avoir relevé les éléments de satisfaction et de déception, dans le parcours, les parties ont décidé de la signature, en urgence, du

tionneur des Diables-Rouges. Ce dernier est astreint à résider au Congo. Et la Fécofoot devra désigner son adjoint. Par ailleurs, un programme des rencontres amicales a été arrêté, pour préparer les matchs des éliminatoires du Mondial 2014. Enfin, une politique de marketing, en vue de trouver des ressources additionnelles, a été adoptée.

G.M.

Avant El Merreikh-A.C Léopards

Remy Ayayos Ikounga: «Nous nous qualifierons au Soudan»

Avant de s'envoler au Soudan, où son équipe disputera, samedi 10 novembre, la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération, le président de l'A.C Léopards de Dolisie, Rémy Ayayos Ikounga, est sûr et certain de la qualification de son équipe, pour la finale. Nous publions, ci-après, son interview.

**Président! Le score rabougré de la demi-finale aller est-il suffisant pour prétendre se qualifier, au match retour, à Ondurman?*

****Non! A ce niveau, ce n'est jamais suffisant, mais il faut prendre ce résultat dans une lecture tout à fait rigoureuse. Il s'agit, déjà, de prendre une avance, même assez limitée. C'est chose faite. Mais, l'essentiel se fera au match retour, donc, à l'extérieur. Cette seconde manche est déterminante et même extrêmement difficile.**

**C'est déjà ce samedi. Le temps de préparation étant court, cela ne constitue-t-il pas un handicap?*

****C'est, là, la rigueur du règle-**



Remy Ayayos Ikounga.

ment, il faut faire avec. C'est vrai que nous avons souhaité avoir un temps de récupération et de préparation beaucoup plus long, mais le calendrier de la Caf (Confédération Africaine de Football) nous fait obligation de jouer samedi 10 novembre 2012, et nous serons obligés d'être dans les dispositions qui puissent nous permettre de livrer ce match dans les

meilleures conditions.

**Des flottements, au niveau du staff technique, dans les changements. Comment appréciez-vous cela?*

**** Je pense, au contraire, que les changements ont été bien jugés. Du coup, je ne partage pas votre avis. Le choix, dans un moment du match aussi important, n'est toujours pas facile. Nous avons fait deux changements qui ont été porteurs de bonheur. L'entrée d'Aruna était, particulièrement, judicieuse, puisqu'il a apporté son but.**

**Quels sont les atouts et les faiblesses de votre équipe?*

****Je pourrais vous renvoyer la question. Et ce n'est pas à moi de vous le dire et le dire à mes adversaires. En soldat, je ne livrerai pas mes intentions. Je suis un dirigeant optimiste, forcené, et j'ai foi que, grâce à nos capacités, nous nous qualifierons au Soudan.**

Propos recueillis par
Equateur Denis NGUIMBI

Cristiano Ronaldo dans le viseur du PSG

L'abondance de vedettes ne nuit pas. Le Paris Saint-Germain, club de la capitale française, aurait fait



sien ce dicton. Il veut aller à la chasse des plus grandes vedettes de la planète foot. Ainsi, il serait prêt à acquérir, à prix d'or, 65.500.000.000 de nos francs Cfa, les services du Portugais Cristiano Ronaldo. Il aurait émis le vœu de faire venir le buteur portugais du Real Madrid.

La question aurait même, déjà, donné lieu à un tête-à-tête, entre les dirigeants des deux clubs, en présence du joueur convoité. Outre le montant du transfert exorbitant, le Portugais pourrait toucher 11.790.000.000 francs Cfa par an, soit 2.620.000.000 francs Cfa de plus que ce qu'il gagnerait au Real Madrid. Ce qui ferait de lui le joueur le mieux rémunéré de la Ligue 1 française.

Le Paris-Saint Germain ferait, également, des yeux doux à l'entraîneur portugais du Real Madrid, José Mourinho. On ne sait où s'arrêtera sa gloutonnerie. Bref, si certains y croient, pour d'autres, il ne s'agit que de simples rumeurs. Ce qui est sûr, le P.S.G n'entend, vraisemblablement, pas ponctuer, de sitôt, son recrutement de marque. Les arrivées des stars étrangères, à l'image d'Ibrahimovic, devront être, sauf coup de théâtre, complétées par bien d'autres. D'autant plus que le club de la capitale tient à retrouver son lustre d'antan et à rivaliser avec d'autres grands clubs d'Europe. Si le transfert de C. Ronaldo aboutissait, il sera le plus important de l'histoire du football français et mondial.

Horde! BIAKORO.

G.M.

Athlétisme

Le centre Olympafrica à la recherche des talents

Le centre Olympafrica de Talangai, qui est un mini-complexe sportif attractif et fonctionnel, a relancé, samedi 3 novembre 2012, la première édition des championnats I.a.a.f (Association internationale des fédérations d'athlétisme) interrompue, en juillet dernier. L'objectif visé est la détection des jeunes talents, dans la perspective des Jeux africains de 2015 qu'abritera le Congo. Plus de 250 jeunes, de 13 à

15 ans, y participent. Ils sont issus des clubs de la capitale, notamment, l'Etoile du Congo, Elecsport, Renaissance, et de certains établissements scolaires, en particulier, les groupes scolaires Dieudonné et les Tilleuls. Le centre Olympafrica aligne, en revanche, deux formations.

Les épreuves retenues sont: le poids, la hauteur, le triple-saut, le 1500 m garçons, le 1000 m filles, la perche, le relais 4x50 m. La compétition se poursui-

vra, les 10, 11, 17 et 18 novembre. Les résultats seront publiés lors de la clôture.

Le programme Olympafrica fut impulsé par l'ancien président du C.i.o (Comité international olympique), Juan Antonio Samaranch, en 1990. Il est né de la volonté de mieux faire bénéficier à la jeunesse africaine des valeurs olympiques. Olympafrica propose des activités sportives et socio-éducatives.

G.M.

Eliminatoires CAN cadets

Le Zimbabwe battu par forfait

Les Diables-Rouges cadets ont été déclarés gagnants, par forfait, devant le Zimbabwe, qui n'a pas effectué le déplacement de Brazzaville, pour disputer, mardi 6 novembre 2012, au Stade Massamba-Débat, le match retour du deuxième tour des éliminatoires de la CAN des moins de 17 ans. Qualifié pour le troisième et dernier tour, le Congo affrontera, le 17 ou le 18 novembre, la Tanzanie, à Dar es-Salaam.

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe